

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue n° 105

décembre 2002, 31e année

VAGUE D'OVNI SUR LA BELGIQUE
1. UN DOSSIER EXCEPTIONNEL

La SOBEPS vous propose ce dossier exceptionnel sur la vague d'observations qui a déferlé sur la Belgique depuis l'automne 1989 jusqu'à l'été 1991.

- Préface de Jean-Pierre Petit, directeur de recherche au CNRS;
- Historique des événements : au jour le jour, la vie de la SOBEPS durant ces deux dernières années et la description des meilleurs cas enquêtés;
- La couverture médiatique de la vague, avec un tour d'horizon de la presse écrite du monde entier, des extraits des émissions TV et radio, etc...;
- Les documents photos et vidéos, ainsi que les résultats des analyses;
- L'analyse des données radars grâce à la collaboration sans précédent de la Force aérienne et de la Gendarmerie;
- L'évolution de l'intérêt chez les officiels et les scientifiques, un projet d'étude au niveau européen;
- Les observations d'autres OVNI triangulaires à l'étranger, et plus particulièrement un exposé de la vague américaine de 83-84;
- Le point sur la technologie "Stealth", pour tordre définitivement le cou à un drôle de "canard";
- Les premières analyses statistiques sur la vague;
- Les conclusions personnelles des auteurs du livre;
- Postface par le général Wilfried De Brouwer de la Force aérienne.

Un dossier que personne ne peut manquer.

Enfin l'occasion d'en savoir presque autant que ceux qui ont vécu cette vague sur le terrain : les enquêteurs, les milliers de témoins rapprochés, les chercheurs.

Ce livre de 504 pages, relate de nombreux cas inédits et contient plus de 200 illustrations dont plusieurs pages de photos couleurs.

VAGUE D'OVNI SUR LA BELGIQUE
2. UNE ENIGME NON RESOLUE

En 1994, la SOBEPS publiait son second rapport d'activités sur la vague belge. A partir de dizaines de milliers de pages de rapports d'enquêtes, la SOBEPS mettait le monde politique et scientifique face à de nouveaux défis.

- Préface d'Isabelle Stengers, philosophe et historienne des sciences (en quoi cette vague constitue-t-elle une "anomalie" ?).
- Historique des observations, les grands cas survenus après la publication du premier rapport de la SOBEPS.
- Présentation des particularités remarquables de la vague : les caractéristiques de vol, le détail des structures, les effets physiques.
- Le dossier complet de l'analyse de la photographie de Petit-Rechain.
- L'évocation des cas diurnes de cette vague, et plus particulièrement les phénomènes observés dans l'après-midi du 29 novembre 1989, quelques heures avant l'explosion de la vague au-dessus d'Eupen.
- Les réactions du monde scientifique à la publication de notre dernier rapport, les commentaires de la presse, l'intérêt des chaînes télévisées pour les événements.
- Comparaison de l'évolution des témoignages en fonction des médias, avec l'évolution du rôle de la presse dans la diffusion de la vague.
- Comment, à partir des observations disponibles et des analyses effectuées, entreprendre des nouvelles recherches.
- Les perturbations météorologiques et les radars : une hypothèse pour l'épisode de la nuit du 30 au 31 mars 1990 (radars des F-16).
- Prospectives pour une ufologie scientifique, avec la recherche d'une méthodologie appropriée.
- Les enjeux de la recherche ufologique par rapport à la démocratie (démarches politiques entreprises par la SOBEPS sur le plan national et au niveau européen).

Ces deux ouvrages édités par la SOBEPS constituent un tout difficilement dissociable.

Nous vous les proposons tous les deux (ces livres étant désignés par VOB 1 et VOB 2) pour la somme de **37 € (1500 FB - 275 FF)**, frais de port et TVA compris. Cette offre n'est valable que pour les deux volumes pris ensemble. Chaque volume séparé est vendu au prix de **26 € (1050 FB - 200 FF)**.

Vous pouvez effectuer votre payement par compte bancaire (n° 210-0222255-80 ou n° 000-0316209-86), au nom de la SOBEPS, avenue Paul Janson, B-1070 Bruxelles. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international, ou par transfert bancaire, mais avec les frais de transfert à votre charge (les chèques seront refusés).
N'oubliez pas de mentionner clairement dans la case "communication", soit VOB 1+ VOB 2, ou VOB 1, ou VOB 2, selon votre choix, et le nombre d'exemplaires commandés.

inforespace **N° 105**

Avenue Paul Janson 74
B - 1070 BRUXELLES / Anderlecht
www.sobeps.org

inforespace

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ BELGE D'ETUDE DES PHÉNOMÈNES SPATIAUX - ASBL

REPONDEUR Téléphone : **32 - 2 - 524 2848**
MERCREDI & SAMEDI Téléphone : **32 - 2 - 521 7404**
Télécopieur : **32 - 2 - 520 7393**

Président :	Michel BOUGARD
Secrétaire Général :	Lucien CLEREBAUT
Trésorier :	Christian LONCHAY
Éditeur responsable :	Lucien CLEREBAUT
Mise en page :	Gérard GRÊDE PERWEZ-EN-HESBAYE
Fabrication :	Imprimerie PESESSE HAINE-SAINT-PIERRE

Sommaire





Éditorial

Voilà un numéro à nouveau bien copieux et varié. Voilà surtout encore un numéro publié avec retard... ajouteront aussitôt d'autres.

C'est (malheureusement) vrai ! Malgré la bonne volonté des uns et des autres, nous avons beaucoup de difficultés à rassembler des textes que nous estimons dignes d'être publiés dans *Inforespace*. Nous acceptons la critique mais notre objectif est de garder au contenu de notre revue tout le sérieux et l'originalité qui conviennent. Nous espérons que nos choix sont aussi les vôtres et que vous ne nous tiendrez pas trop rigueur de ces quelques jours de retard.

Quelques nouvelles brèves pour alimenter cet éditorial et que je vous livre en vous laissant le soin de les interpréter et commenter à l'aise.

Le 19 octobre 2002, le responsable du SEPRA, Jean-Jacques Velasco, était l'invité d'une conférence se tenant à Dunkerque. Dans les jours qui suivirent, sur un site internet relatant cette rencontre, on faisait tenir à J.-J. Velasco des propos selon lesquels *"pour le CNES* -et donc pas seulement pour le SEPRA- *les OVNI sont une manifestation d'origine extra-terrestre"*. On imagine qu'une telle information fit aussitôt remuer tout le landerneau de l'ufologie. Le 24 octobre suivant, J.-J. Velasco se fendait alors d'un communiqué officiel qui démentait une telle prise de position tout en affirmant que *"le SEPRA doit et continuera à appréhender les observations et les témoignages avec toute la rigueur scientifique que l'on peut attendre du CNES"*.

Dont acte. Le plus grave en cette affaire c'est qu'aussitôt la prétendue déclaration de Velasco diffusée sur le réseau de l'internet, on eut à noter quelques réactions dont vous apprécierez vous même la pertinence et l'honnêteté. C'est ainsi que M. André Lausberg (avec qui nous avons eu à débattre plusieurs fois de la réalité des OVNI), astrophysicien (retraité) de l'Université de Liège, prit aussitôt contact avec un de ses amis, directeur au CNES alors en déplacement à Kourou, afin de l'interroger sur les activités de J.-J. Velasco et l'influencer pour que ce dernier soit en quelque sorte *"remis au pas"*. Dans la même intervention d'A. Lausberg, ce dernier se vante d'avoir *"réduit à néant"* le professeur A. Meessen en insinuant que le même sort sera réservé à M. Velasco.

Que voilà une attitude intelligente et pleine d'ouverture d'esprit !

Marc Hallet ne fut pas en reste et, selon Velasco, n'hésita pas à franchir un pas dans la délation en réclamant purement et simplement le passage de J.-J. Velasco devant une commission d'enquête afin, sans doute, de le soumettre à la *"Question"* avant de le brûler sur quelque place publique. Comme le dit lui même Velasco, on frise ici tout simplement l'hystérie.

Un mois plus tard, le SEPRA revenait à la une de la presse française au travers d'un article publié dans *Le Figaro* (par Fabrice Nodé-Langlois, 20 novembre 202). Le texte faisait allusion à cette question lancinante : l'État doit-il consacrer des moyens (c'est-à-dire de l'argent) à l'étude des OVNI ? Le journaliste évoquait notamment des *"pressions internes au CNES"* pour supprimer le SEPRA. En 2001, le directeur général du CNES, Gérard Brachet, commanda un audit sur le SEPRA à François Louange, PDG de *Fleximage*, société spécialisée dans l'imagerie par satellite. Le rapport de Louange (remis au début de 2002), réunissant plusieurs avis autorisés, estimait qu'il fallait non seulement poursuivre les activités du SEPRA mais surtout les développer. Ce rapport interne est depuis lors passé aux oubliettes ! Il faut dire qu'en septembre 2002, Gérard Brachet a cédé sa place à Alain Bensoussan qui ne cache pas son hostilité envers la poursuite des activités du SEPRA dirigé par Velasco.

Voilà le SEPRA au cœur de bien de vindictes !



Pour "positiver", je terminerai en évoquant le magnifique travail que notre collaborateur Franck Boitte vous propose aujourd'hui : le tant attendu Index des 100 premiers numéros d'Inforespace. Il faut d'emblée noter que le travail proposé ici dépasse (et de beaucoup) le simple relevé exhaustif des articles publiés dans notre revue. Il s'agit bien d'une véritable analyse originale et personnelle qui, dans sa forme et le choix des intitulés de rubrique, passe au crible les publications de la SOBEPS, tout en permettant une recherche à partir de plusieurs entrées différentes. Franck Boitte s'exprime ici en toute liberté, n'hésitant pas à commenter les catégories qu'il a sélectionnées, assumant ainsi la part d'arbitraire et de subjectivité qu'un tel travail suppose.

Au travers de plus d'un millier de textes, se dessine ainsi l'histoire de nos publications et donc celle de la SOBEPS elle-même. Grâce à ce travail sans précédent, il devient maintenant possible de suivre l'évolution d'Inforespace, voire même celle de ses principaux rédacteurs. Comme toute activité humaine, l'ufologie a son histoire et celle-ci, au-delà des anecdotes, est révélatrice des changements de mentalité en fonction des faits rassemblés et des événements vécus.

Toute l'équipe de la SOBEPS et les collaborateurs d'*Inforespace* se joignent à moi pour féliciter Franck Boitte pour la qualité et l'intelligence de son index. Il s'agit désormais d'un document de travail qui deviendra indispensable à tous ceux qui se revendiquent ufologues. Bravo Franck et mille fois merci.

Et pour conclure, puisque c'est également l'époque des vœux, permettez-moi, au nom de l'ensemble des collaborateurs de la SOBEPS, de vous souhaiter une excellente année nouvelle *(n'oubliez pas votre renouvellement de cotisation !)*.

Michel Bougard
Président de la SOBEPS

EN DEVISES EURO

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS 2003

En **2003**, nous vous proposons **2** numéros de la revue ***INFORESPACE*** [n° **106** + n° **107**] aux conditions suivantes (frais d'envoi compris) :

Cotisation	Belgique	France	Autres Pays
d'honneur	40	42	45
ordinaire	30	33	35

Pour ceux qui choisiront la formule de cotisation de membre d'honneur, nous rappelons qu'il s'agit là de la seule formule offrant la possibilité d'une carte de membre.

Tout versement est à effectuer au compte bancaire de la
SOBEPS
n° **210-0222255-80** ou au
n° **000-0316209-86** de son C.C.P.
avenue Paul Janson, 74
B-1070 Bruxelles.

Veuillez utiliser, de préférence, le bulletin de virement-versement ci-joint.

Pour la France et le Canada, nous vous rappelons que le versement doit se faire uniquement par mandat postal international, ou par transfert bancaire, MAIS AVEC LES FRAIS BANCAIRES À VOTRE CHARGE.

Veuillez nous excuser de procéder ainsi, mais tout autre façon de faire nous obligerait à augmenter nos montants de cotisation de manière encore plus drastique.

Christian LONCHAY
Trésorier

INFORESPACE Index des 100 premiers numéros

Par **Franck BOITTE**

FRAIS de PORT INCLUS PRIX PAR EXEMPLAIRE : **20** euros.

Tout versement est à effectuer au compte bancaire de la **SOBEPS** n° **210-0222255-80** ou à son C.C.P .au n° **000-0316209-86** ***avenue Paul Janson, 74 B-1070 Bruxelles***.

Pour la France et le Canada, nous vous rappelons que le versement doit se faire uniquement par mandat postal international, ou par transfert bancaire, MAIS AVEC LES FRAIS BANCAIRES À VOTRE CHARGE.

Après les toutes premières années de parution d'*Inforespace*, l'idée d'un index des articles publiés s'était déjà imposée à ses rédacteurs. L'un de ceux-ci, Jacques Scornaux, réalisa ainsi une première version très appréciée. Malheureusement, cette nécessaire revue ne fut jamais publiée ni surtout remise à jour, au grand dam de nombreux lecteurs et surtout des chercheurs.

Les années passant, à plusieurs reprises le projet d'un nouvel index des différents articles publiés dans notre revue refit çà et là surface sans que personne ne s'attaque à cette tâche de plus en plus difficile à mener à bien. Il y a plusieurs mois, Franck Boitte exprima le souhait de réaliser un tel index. Le fruit de son inlassable patience est aujourd'hui arrivé à maturité et nous vous proposons de l'acquérir.

En près de 200 pages, l'ensemble des 100 premiers numéros d'Inforespace (ainsi que des publications connexes : numéros hors série et autres publications de la SOBEPS) vous est ainsi détaillé selon le plan suivant :

- liste des "trigrammes"
  système utilisé pour identifier les auteurs
- classement des publications
  par numéros et par dates
- autres publications périodiques de la SOBEPS
- classement par auteur(s)
- classement par titre
- classement par rubrique
- classement par mots clés

Il s'agit là d'un travail exceptionnel que tout ufologue se doit de posséder *(voir l'éditorial de ce numéro)* qui permettra également aux nouveaux membres d'avoir une idée précise du contenu de l'ensemble des textes publiés dans *Inforespace* depuis 1972 afin d'acquérir d'anciens numéros.

Nous vous proposons de commander dès maintenant ce document qui vous sera expédié au début du printemps 2003.

La sauvegarde des archives ufologiques

Jacques SCORNAUX
Président du SCEAU / Archives OVNI

Dans son article de réflexion du n°104 ❶, Michel Bougard attire l'attention sur la nécessité de préserver la mémoire de l'ufologie, afin que les chercheurs de l'avenir n'aient pas une vision faussée des événements d'aujourd'hui.

Il relève, hélas à juste titre, que *"la sauvegarde des archives ufologiques est une priorité qui échappe à la plupart de ceux qui travaillent (ou ont travaillé) sur la question OVNI"* ***et ajoute qu'à la SOBEPS,*** *"nous sommes sensibles à l'intérêt de préserver des documents parfois jugés comme inutiles mais qui éclaireront l'historien du futur sur les procédures d'enquête et nos façons de faire".*

On ne peut que se réjouir de la sensibilisation de la SOBEPS à ce grave problème. En effet, trop souvent, lorsqu'une personne qui a étudié cette question décède ou cesse de s'y intéresser, ou lorsqu'un groupe ufologique est dissous, les documents parfois intéressants qu'il possédait sont dispersés, disparaissent ou sont parfois même détruits par les héritiers.

Comment éviter que de tels faits désolants se reproduisent à l'avenir ?

C'est la question que se sont posé quelques ufologues français après avoir vu disparaître à la poubelle ou de quelque autre manière les archives de plusieurs chercheurs et groupements disparus. Ils se sont donc réunis pour réfléchir aux moyens d'assurer la préservation durable des archives ufologiques. Les confier à une association ou organisme privé ne ferait que reporter le problème lors de la disparition toujours possible de celui-ci. Aussi sont-ils arrivés à la conclusion que c'était le dépôt dans des centres publics d'archives qui offrait les meilleures garanties de pérennité. En effet, en vertu de la Loi qui les régit, les services publics d'archives sont tenus d'accepter les archives privées que des personnes physiques ou des associations leur confient et ces documents, sauf accident bien sûr, ne sont jamais détruits.

Cette solution offre un autre avantage capital : les documents sont consultables par tout citoyen. L'accès n'y est pas réservé à des chercheurs patentés, comme c'est par exemple le cas en France, pour la plupart des bibliothèques d'universités et de grandes écoles et pour une grande partie des fonds de la Bibliothèque nationale.

Ces réflexions ont abouti à la fondation d'une association sans but lucratif (en France, il s'agit juridiquement d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901) ayant pour objet d'assurer la préservation à long terme du patrimoine ufologique. Elle a pour nom **SCEAU/Archives OVNI**, où **SCEAU** est l'acronyme de **S**auvegarde & **C**onservation des **É**tudes et **A**rchives **U**fologiques, et ses statuts sont parus au Journal Officiel du 23 mai 1990. Par patrimoine ufologique, le SCEAU entend tous livres, magazines, courriers, rapports d'enquête, études, coupures de presse et autres documents écrits, audiovisuels ou électroniques issus de la recherche sur les OVNI.

Dès sa création, le SCEAU a entrepris de contacter les personnes et les organismes qu'il savait s'être intéressés, à un titre ou l'autre, aux OVNI ou à des phénomènes connexes, pour leur proposer un contrat de cession d'archives. Par ce contrat, le donateur cède tout ou partie de ses archives au SCEAU à la date de son choix ou

❶ Va-t-on vers un révisionnisme en ufologie ?, Inforespace, n°104, juin 2002, pp.4-14, voir p.10 et note 23.

après son décès, et en définit les conditions et délais éventuels de consultation. Certaines personnes répondent qu'elles ne possèdent que peu de documents intéressants, mais l'expérience de la récupération d'archives acquise par le SCEAU a montré que même chez les ceux qui cédaient relativement peu de choses, on trouvait toujours l'un ou l'autre document d'importance, y compris des livres que l'association n'avait pas encore.

Quand un fonds d'archives lui a été confié, le SCEAU commence par établir un classement et un inventaire détaillé des documents, travail que les services publics d'archives ne pourraient jamais réaliser, faute de moyens... et de compétence ufologique ! Cet inventaire facilite la consultation et accroît donc l'utilité de la conservation des documents. Ceux-ci sont ensuite déposés dans des centres d'archives (en France, Archives nationales ou départementales) ou, seulement pour les documents que les Archives refusent (elles sont statutairement en droit de refuser les livres et revues figurant déjà au dépôt légal), dans des bibliothèques publiques. Ces dernières constituent une solution de second rang, la préférence étant toujours donnée aux Archives publiques lorsqu'elles acceptent les livres, afin de ne pas rompre l'unité d'un fonds. Tous les dépôts font l'objet d'un contrat visant à assurer leur pérennité et définissant les conditions de consultation. En l'absence de volonté particulière du cédant, la consultation est libre, sauf exceptions prévues par la Loi sur les archives pour assurer la protection de la vie privée (documents d'état civil de moins de 100 ans ou dossiers médicaux de moins de 120 ans, par exemple).



Mais le cédant est toujours libre d'imposer des conditions plus strictes.

Un point important est que les contrats de dépôt sont toujours révocables. Si jamais la Loi sur les archives devait évoluer ou que, par manque de moyens, tel ou tel service public d'archives ne pouvait plus accueillir toutes les archives privées, le SCEAU peut donc reprendre les fonds déposés et chercher un autre lieu de dépôt pour éviter leur destruction ou leur appropriation privée. Mais cette clause de révocabilité est surtout précieuse pour les dépôts de livres en bibliothèque. Il faut savoir en effet que, du moins en France, les ouvrages usagés sont après quelques années systématiquement pilonnés par les bibliothèques publiques. Ils ne peuvent réglementairement pas être vendus ou donnés... La reprise par le SCEAU est alors le seul et unique moyen d'éviter cet appauvrissement légalement programmé du patrimoine.

Le SCEAU, qui se veut un simple intermédiaire entre le cédant et le centre d'archives ou la bibliothèque, a pour déontologie inscrite dans ses statuts, de respecter strictement la volonté du cédant et de ne garder pour lui aucun document original. Il entend jouer également, dans une optique préventive, un rôle de sensibilisation de la communauté ufologique à la préservation de son patrimoine. L'expérience acquise permet au SCEAU de jouer un rôle de conseiller auprès de tout chercheur qui s'interroge sur la sauvegarde de ses travaux et de sa documentation ufologique. Le SCEAUI publie un bulletin annuel où figure notamment l'inventaire complet des archives sauvegardées au cours de l'année écoulée ❷.

Le SCEAU n'a aucune position officielle sur la nature des OVNI (les opinions de ses membres à ce propos sont diverses) et a pour principe de ne jeter aucun document, si futile qu'il puisse sembler. En effet, devant des phénomènes aussi difficiles à cerner, il apparaît impossible de savoir ce que les chercheurs de l'avenir, pour lesquels ces documents sont préservés, estimeront important. Quelle que soit en définitive la nature de ces phénomènes, ces archives pourront en tout état de cause être utiles, que ce soit pour des spécialistes en sciences physiques ou en sciences humaines.

Nous nous efforçons aussi de constituer quelques collections les plus complètes possibles d'ouvrages et de revues ufologiques et connexes.

La Médiathèque du Pontiffroy, à Metz, accueille un dépôt SCEAU de près de 500 ouvrages, et 120 livres ont été déposés récemment à l'Université de Nice-Sophia Antipolis. Ces fonds bibliographiques sont progressivement enrichis à mesure que le SCEAU acquiert de nouveaux ouvrages, et d'autres bibliothèques devraient suivre.

Si les conditions de consultation des archives proprement dites peuvent être, lorsque la loi ou la volonté du cédant l'exige, assez restrictives, le SCEAU demande en revanche aux bibliothèques avec lesquelles il passe des contrats d'assurer une libre consultation des ouvrages par le public.

Le SCEAU n'entend pas limiter son action au territoire français. Il entretient des contacts avec des chercheurs belges et suisses notamment, et a noué des liens avec le Sign Historical Group ❸ et avec l'AFU ❹, qui poursuivent des buts analogues respectivement aux États-Unis et en Suède. Ces liens se traduisent par des échanges de documents détenus en plusieurs exemplaires et de photocopies, afin de compléter les collections des différentes associations.

Pour ce qui concerne plus particulièrement la Belgique, il est envisagé d'établir la 3e ou la 4e bibliothèque thématique du SCEAU dans une bibliothèque universitaire de la partie francophone du pays.

En effet, contrairement à la France, ces bibliothèques sont accessibles au grand public. Notre association est en outre prête à mettre son expérience à la disposition des chercheurs et groupes belges soucieux d'assurer la pérennité de leurs archives. Pour tout renseignement complémentaire sur nos activités, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse indiquée en note 2.

Au nom du SCEAU, je tiens à remercier la SOBEPS d'avoir accueilli dans les colonnes d'*Inforespace*, ce texte de présentation de nos activités, et je formule le vœu que des relations d'amicale coopération s'établissent et se maintiennent entre nos deux associations.

❷ La collection complète des bulletins publiés à ce jour (n°0 à 6) peut être commandée à l'adresse postale du SCEAU (**B.P. 19 F 91801 BRUNOY CEDEX**) ou à l'adresse électronique (**sceauarchivovni@yahoo.fr**).
❸ Adresse : **The Sign Historical Group, P.O. Box 40, Scotland, CT 06264, USA**. Site Internet : **http://project1947.com/shg/**
❹ Adresse : **AFU** (Archives for UFO Research Foundation), **P.O. Box 11027, S 600.11 NORRKÖPING**. Site Internet (qui ouvrira bientôt) : **www.afu.info**

Jacques SCORNAUX
Président du S.C.E.A.U.

La SOBEPS et l'État

entre pragmatisme sociétal et illusionnisme politique ?

Pascal Hubrecht

Politologue, Université Libre de Bruxelles

Léon BRENIG

Physicien, Université Libre de Bruxelles

En ce début du mois de janvier 1990, c'est par centaines que s'accumulent les témoignages sur un mystérieux visiteur bien décidé à hanter les cieux du pays. Officiellement, la Défense Nationale ne se préoccupe pas encore du problème. Par journaux interposés, les hypothèses et les rumeurs vont bon train, mais rien ni personne ne peut expliquer ce qui se passe dans le ciel depuis quelques semaines...

Le répondeur de la SOBEPS est saturé et les membres de cette a.s.b.l. sont dépassés par l'ampleur du phénomène. Le dynamique et bouillant secrétaire général, Lucien Clerebaut, ne sait plus où donner de la tête, *"on n'a jamais vu cela"* ***dit-il. Et pour cause, tous les jours ou presque, des centaines de personnes déclarent observer dès la tombée de la nuit, parfois même en plein jour, des objets étranges dans le ciel. Par l'ampleur des témoignages ainsi que par leur précision et leur cohérence, un portrait robot de l'intrus est rapidement dressé. Effectivement la Belgique peut s'enorgueillir d'avoir la plus remarquable vague d'OVNI du vieux continent depuis des décennies.***

Introduction

Au-delà des caractéristiques physiques et de l'étrangeté des "triangles belges", il est important de souligner l'attitude de l'armée (donc du pouvoir politique) vis-à-vis de cette vague. Pour la première fois dans l'histoire, un État s'adresse à un groupement ufologique afin de lui venir en aide, et ce dès le 10 janvier 1990. La concrétisation de cette collaboration sera bien souvent très médiatisée, on retiendra notamment l'opération *"Identification OVNI"* avec la mise à la disposition de l'équipe SOBEPS d'un Hawker Siddeley de la Force aérienne ainsi que d'un Islander. On ne peut oublier également les instructions données par le Ministère de l'Intérieur à la Gendarmerie Nationale de transmettre à la SOBEPS dans les délais les plus brefs toute information concernant des objets volants non identifiés.

Et après douze ans, cette collaboration officielle est toujours active !

Pour les fondateurs de la SOBEPS, c'est une victoire. Dans le franc-parler dont il est coutumier, Lucien Clerebaut exulte : *"Enfin, on va peut être cesser de prendre les témoins d'ovnis pour des illuminés".* Pour Michel Bougard, président de l'a.s.b.l., et l'ensemble du staff de l'association, c'est une occasion unique de poser le problème OVNI de manière officielle, voire en termes politiques. Enfin et surtout, c'est une opportunité qui pourrait sortir l'ufologie du territoire labyrinthique des phénomènes "dits paranormaux" et la faire entrer dans le cadre scientifique. Dès lors est-ce la fin de l'idéologie politiquement correcte dans laquelle toute réflexion sur le sujet OVNI est remplacée par un réflexe pavlovien de rejet ? Est-ce la fin des diatribes courroucées vis-à-vis de ce phénomène qui, pourtant, perdure depuis plus de cinquante ans ? Et bien non, au contraire, aujourd'hui plus que jamais le dossier semble enterré et oublié de tous. Les uns se gaussent du manque de preuves de l'existence de ces fameux OVNI, les autres n'hésitent pas à remettre en question les enquêtes de la SOBEPS, le tout sur un arrière-fond d'invectives personnelles et stériles contre les dirigeants de cette association sans but lucratif, ce qui n'apporte rien à l'éclairage du phénomène.

À charge ou à décharge de la SOBEPS, et aux dires mêmes des autorités politiques du pays, force est de constater que douze années plus tard la vague belge d'OVNI, n'a toujours pas été expliquée. Au-delà de cette inconnue se pose une autre problématique : comment se fait-il que pendant plus de trois ans ces objets (nous "osons" utiliser le terme sans hésitation) ont-ils pu sciemment violer notre espace aérien en totale impunité ? Il est utile de rappeler qu'en 1989, comme nous allons le démontrer dans ce travail, cette partie de l'Europe était la région du monde la plus militarisée et donc la plus surveillée ?

Pourquoi la collaboration de la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux avec la Défense Nationale et la Gendarmerie n'a-t-elle pu donner le moindre élément tangible, la moindre trace objective sur ce phénomène, qui était tout sauf réellement discret ?

La collaboration de la SOBEPS avec la défense nationale ne fut-elle pas un jeu de dupes au service d'une certaine apparence politique ? Comme le souligne Machiavel dans "le Prince", la construction des apparences suppose que le pouvoir désigne les places à occuper par les acteurs mais aussi par les spectateurs de la dramaturgie politique. Autrement dit, les politiques manipulent fréquemment l'opinion et les apparences, ces dernières réagissant sur la première, et font mine, tel l'illusionniste, de "s'affairer à la chose tandis qu'il oriente son regard (son action ?) ailleurs, là ou il ne se passe rien" . Cela implique inévitablement une mise en scène de l'objet à regarder et surtout à contrôler, c'est la nécessité du trompe-l'œil en politique.

Loin de la paranoïa de certains ufologues voyant des complots planétaires qui relèvent plus, dans le monde actuel, du délire imaginatif, il est cependant indispensable de ne pas tomber dans la duperie de la "théâtrocratie". Car si Machiavel comparait la scène politique à un théâtre, avec ses coulisses, ses acteurs, et ses polichinelles, quelle pièce nous a-t-on joué cette fois-ci ?

À vous de juger...

La SOBEPS... groupe de pression à son insu ?

Pour pouvoir répondre à cette question, il faut comprendre la nature du rapport qui va s'établir entre l'État belge et la SOBEPS. Bien que l'utilisant souvent, le politologue a, en général, des difficultés à donner une définition définitive du terme "groupe de pression". On peut admettre la définition suivante : *"un groupe de pression est une entité intervenant sur les autorités publics en vue de l'obtention d'avantages matériels ou idéologique".*

Historiquement les groupes de pression ont toujours existé. Ils sont déjà présents dans les sociétés de primates supérieurs comme les chimpanzés. Dans les sociétés humaines, ils sont étroitement liés aux différents faits sociaux qui ont bouleversé les évolutions de notre société : évolution technologique et industrielle, liberté et droit d'association, suffrage universel, etc..

Au préalable, il est important de souligner que l'approche européenne vis-à-vis des groupes de pression est radicalement différente de celle des États-Unis. Pour comprendre les raisons de ces différences, il faut remonter à l'héritage révolutionnaire. Pour les Américains, les associations, les groupements -les lobbies- constitueront dès 1777 une manifestation naturelle de la vie politique et sociale. La défense organisée d'intérêts sociaux, économiques ou culturels n'apparaît pas en contradiction avec la démocratie. La participation dans des groupes d'intérêt constitue une intervention légitime dans l'influence de la vie locale et nationale. Aux États-Unis, ces groupes disposent de ressources considérables et mobilisent les moyens de persuasion les plus modernes en vue d'influencer l'opinion publique, les partis et le gouvernement. La plupart d'entre eux s'assurent, en outre, les services d'organismes spécialisés qui, moyennant rétribution, mettent leur compétence au service des intérêts les plus divers. On estime qu'environ 20.000 personnes font ouvertement profession de "lobbyisme". Ils sont regroupés au sein de l'American League of Lobbyism.

En Europe, dès 1789, la conception du couple État-citoyen ne laisse que peu de place aux groupes de pression. Ces groupes vont rapidement être considérés comme une véritable mena-

ce pour le nouvel ordre social post-révolutionnaire, le libéralisme et l'individualisme. Autrement dit les groupes de pressions sont, aux yeux des dirigeants européens, autant de corporatismes chargés de défendre des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général. Enfin et surtout, ils sont considérés comme une menace constante pour la stabilité de la nation. Ainsi les groupes de pression qui ne sont pas fortement institutionalisés (et donc contrôlés), c'est-à-dire n'ayant pas un lien fort avec le pouvoir, sont souvent marginalisés, divisés et éphémères (exemple: les comités blancs en Belgique, dans l'affaire Dutroux).

Pourquoi la SOBEPS va-t-elle jouer un rôle singulier pour l'État belge ? La SOBEPS est l'une des rares associations ufologiques (si pas la seule, du moins en Europe) qui va obtenir, au fil du temps, une certaine crédibilité. Celle-ci résulte de la déontologie scientifique que cette association a maintenue, envers et contre tout, depuis sa fondation en 1971. Elle dispose d'un réseau impressionnant et efficace d'enquêteurs répartis sur une grande partie du territoire. En outre, elle entretient des relations suivies avec des chercheurs universitaires et militaires dans différentes disciplines scientifiques pouvant intervenir dans l'analyse de données concernant les OVNI.

Seule organisation à pouvoir et à vouloir faire face, grâce à ses acquis, à l'avalanche de la vague belge fin 1989, la SOBEPS a porté le problème OVNI sur le devant de la scène, relayant ainsi le phénomène au pouvoir politique. Celui-ci, en effet, était mis au défit de réagir ! La SOBEPS est ainsi passée du monde associatif à celui des groupes de pression. Le problème OVNI est devenu un phénomène de pouvoir, il est sorti de sa quasi-clandestinité et de la marginalité. Dès lors le phénomène OVNI rentre dans une autre dynamique.

Une approche prudente et minimaliste amène cette interrogation : lui offrant ses services, l'État Belge n'a-t-il pas voulu contrôler la SOBEPS ? Bien entendu, l' a.s.b.l. en a retiré des bénéfices, ne fut-ce qu'en visibilité sociale, en informations concrètes et en matériel d'observation concernant le phénomène OVNI lui-même. Cependant, en posant le problème OVNI en terme "d'inconnue" à l'État, la SOBEPS ne s'est-elle pas fait piégée et pouvait-elle, à terme, être une menace pour la stabilité de l'État ? A contrario, comment doit réagir un gouvernement face à une problématique comme la vague belge ? La question est lancinante ! Pour pouvoir se faire une opinion, il faut au préalable comprendre ce qu'est l'État et son mode de fonctionnement. Les mécanismes conscients et inconscients et les motivations profondes de celui-ci sont souvent d'une complexité insoupçonnée du public, parfois même des politiciens eux-mêmes, nous allons donc nous étendre quelque peu sur ces territoires que la science politologique analyse depuis Machiavel.

L'État : tentative de définition

C'est avant tout un groupe décidant d'institutionnaliser son unité pour assurer sa survie et sa subsistance. La souveraineté y est exercée par les diverses formes qui la composent, au travers de représentants ou d'organes exerçant le pouvoir en leur nom. La démocratie est dès lors appelée représentative et admet les représentations des divers clivages existant dans la société. Ces clivages sont à la base de luttes et de conflits, ils sont d'ordre divers (socio-économiques, religieux, de classes, de castes). À côté des clivages qui donnent lieu à des familles politiques distinctes, d'autres ont trait à des intérêts et à des objectifs plus ponctuels. Si deux clivages sont liés et se superposent assez largement, la probabilité sera grande pour que la société connaisse des conflits graves. Réciproquement, si les camps d'un clivage sont eux-mêmes divisés, la société verra plutôt ces conflits se freiner mutuellement, la possibilité d'une solution négociée devenant plus grand.

L'État joue également le rôle d'arbitre. Autrement dit, c'est un cadre institutionnel qui contrôle les luttes et les conflits à l'intérieur d'un système. Dans sa fonction de conservation d'un ordre social, l'État lutte contre les dangers externes qui pourraient le menacer (par exemple en exaltant l'unité du groupe), mais aussi contre les risques de désordre interne. Le compromis devient alors le ciment de la société (en Belgique c'est presque une institution en soit !).

Au plus une société devient complexe, au plus les pressions des différents groupes qui la composent deviennent nombreuses. Dès lors, l'État et son action deviennent de plus en plus ténébreux et secrets... pour maintenir le consensus entre les différentes couches de la société. De plus, actuellement, cette action doit être rapide, l'évolution sociale se faisant souvent dépasser par une évolution technologique quasi-permanente et par un processus d'accélération de la mondialisation unique dans l'histoire de l'humanité.

La pratique du compromis a un corollaire incontournable : il implique généralement le secret sur les négociations. Celles-ci, en effet, exigent souvent des concessions mutuelles difficiles -voire impossible- à expliquer au public. Et pour paraphraser Talleyrand, aujourd'hui encore plus qu'hier, *"en politique il n'y pas d'amis, il n'y a que des intérêts"*.

Le mystère dont l'État entoure ses actions de modérateur de conflits, contribue donc à accroître la distance, voire la méfiance, entre le citoyen et celui-ci. À tort ou à raison, un certain nombre de citoyens remettent en cause le bon fonctionnement de l'État dès que celui-ci ne répond pas aux attentes immédiates de la population.

Or, si les États veulent survivre, il est essentiel que les citoyens se sentent à la fois concernés mais aussi persuadés que ce sont eux, le peuple, qui contrôlent le pouvoir (notamment par le biais des élections). Il n'est pas question pour l'État de laisser sa population douter de son avenir. Répondre aux attentes du peuple, canaliser les masses, rassurer, sont les premières priorités du pouvoir politique.

Mais quel pourrait être le *modus operandi* d'un pouvoir politique face à une problématique aussi déroutante que celle de nos fameux OVNI ? Comment se dégager du problème, comment calculer son impact sur les masses ? Autrement dit, comment réduire ce phénomène à sa plus simple expression à défaut de le contrôler ? Pour aller plus loin dans l'analyse, il faut comprendre pourquoi les États craignent les masses...

Approche socio-politique des "masses"

Le terme "masse" apparaîtra entre 1830 et 1848 pour désigner une couche sociale inférieure aux aristocrates qui dirigeaient nos nations : pour ceux-ci, l'opinion des foules n'était pas prioritaire, la politique traditionnelle des États était le fruit de rivalités entre familles, clans des différentes cours d'Europe. La naissance de la puissance des foules s'est faite d'abord par la propagation de certaines idées lentement mûries dans les esprits (puissance du libéralisme et ensuite du socialisme), puis par l'association graduelle des individus amenant la réalisation de conceptions jusqu'alors théoriques. L'association a permis aux foules de se former des idées sinon très justes au moins très arrêtées dans leurs intérêts et de prendre conscience de leur force (par exemple, les syndicats). Désormais, toute masse deviendra une foule en puissance capable de se structurer, d'acquérir de la puissance. Ce phénomène aura lieu dans tous les pays occidentaux.

Les masses caractéristiques

Dans *Totem et Tabou*, Freud aborde les masses comme une résurgence de la horde primitive. Dans celle-ci, la psychologie du groupe est caractérisée par la disparition de la personnalité individuelle consciente, par une orientation des idées et des sentiments de tous dans une seule et même direction, par une prédominance de l'affectivité et de la vie psychique inconsciente et une tendance à la réalisation immédiate des pulsions qui peuvent surgir. En d'autres termes, cette psychologie correspond à une régression vers une activité psychique primitive.

Freud poursuit dans *Essais sur la psychanalyse* l'analyse d'une des premières caractéristiques des foules : selon lui, c'est la diminution de l'activité intellectuelle (régression que l'on retrouve chez l'enfant), c'est-à-dire un degré démesuré de l'affectivité, incapacité de se modérer et de se retenir, tendance à dépasser dans les manifestations affectives toutes les limites puis à permettre des régressions de l'activité psychique que l'on retrouve chez l'enfant. Donc, par le seul fait qu'il fasse partie d'une foule, l'homme descend plusieurs degrés sur l'échelle de la civilisation. Isolé, l'indivi-

du peut être cultivé, en foule, c'est un instinctif. Cette incapacité des foules à raisonner ou cette propension à réagir à chaud à des évènements sans réfléchir est reprise par Gustave Le Bon, insistant sur l'aptitude des masses à se laisser influencer, à la tendance au simplisme, à l'immaturité et à la crédulité. Celui-ci souligne que les politiciens (conseillés par des experts en communications), connaissent bien à la fois l'impuissance des foules à se représenter plusieurs idées à la fois et l'utilité des formules violentes et claires. Les idées n'étant guère accessibles aux foules, elles doivent donc être traduites en formules brèves et évocatrices d'images. L'actualité nous démontre tous les jours que la propagande et les formules à l'emporte pièce fonctionnent avec les masses...

Ce mécanisme peut aussi se retourner contre le pouvoir politique et c'est ce qui explique les prudentes manipulations de l'opinion que l'État belge a pratiquées il y a une douzaine d'années, lors de la vague d'OVNI. Un autre exemple est le désamorçage habilement orchestré par le pouvoir public de la rumeur de l'existence d'un réseau pédophile dans l'affaire Dutroux. Qu'un tel réseau ait existé ou pas, l'État ne pouvait se permettre de laisser planer cette rumeur car les mouvements de foule s'amplifiaient dangereusement.

La fragilité des foules

Le nombre dans une foule donnera un sentiment d'impunité, d'autant plus fort que la foule est nombreuse et la notion d'un pouvoir momentané considérable dû au nombre rend possibles à la collectivité des sentiments et des actes impossibles à l'individu isolé. Dès lors, habilement influencées, les foules deviennent capables des meilleures et des pires choses. La connaissance de la psychologie de celles-ci constitue la base des stratégies de communication de tout gouvernement.

Un gouvernant aura comme préoccupation de *"deviner ce que pense l'auditoire et de penser d'abord comme lui pour l'amener ensuite à penser comme vous"*. À partir de ce postulat, manipuler les masses est un jeu d'enfant car les foules deviennent influençables, crédules et dépourvues de sens critique, ne connaissant ni doute ni incertitude, elles vont rapidement aux extrêmes, le soupçon énoncé se transformant vite en évidence indiscutable. En fait, une foule n'est jamais neutre, elle est toujours susceptible d'être manipulée indirectement (création de rumeurs) ou directement (propagande). Dès lors, fort de ce constat, l'État va utiliser un artifice qui sera mis en lumière dès le XV[e] siècle par Machiavel : l'illusionnisme politique par la théâtrocratie, technique qui apparaît très nettement dans les rapports entretenus par l'État belge avec la SOBEPS et l'opinion publique dans l'affaire qui nous occupe !

SOBEPS & OVNI face à la théâtrocratie et aux théâtrocrates...

La théâtrocratie, le fait que tout pouvoir met en place un dispositif destiné à produire des effets "d'optique" comparables aux illusions créées par la machinerie du théâtre, a toujours existé. La pratique de la simulation, du paraître, appartient depuis la création de l'État moderne (XVI[e] siècle) au langage politique. C'est Machiavel dans *Le Prince* qui va mettre en lumière pour la première fois les relations intimes apparentant l'art du gouvernement à l'art de la scène.

Le prince doit se comporter en acteur politique afin de conquérir et conserver le pouvoir. Celui-ci nécessite souvent une pratique de la simulation qui provient des exigences posées à l'autorité politique. En effet, la population demande au pouvoir de gérer l'État, de l'administrer, de le faire durer, d'assumer la justice, la sécurité, de mener la guerre mais aussi de se conduire de façon à conserver l'affection de ses sujets. Si le premier type d'exigence correspond à une série de qualités, le second correspond à d'autres vertu .

Toutes les deux sont nécessaires au maintien de l'État. Cependant, entre ces deux exigences existe une contradiction fondamentale qui n'est surmontable que par l'intermédiaire de la simulation ! Le pouvoir politique ne saurait gouverner en déshabillant l'État ou en laissant la société dans une totale transparence. Le consentement, le consensus et la paix sociale résultent donc, pour une large part, des illusions de la simulation sociale en elle-même. En analysant la dictature de Jérôme Savonarole, Machiavel démontre que tout pouvoir politique obtient finalement la subordination par le moyen de la théâtralité, plus apparente dans certaines sociétés que dans d'autres (ex. : les rites religieux dans les sociétés traditionnelles).

Le pouvoir politique établit donc toujours une communication calculée. Il tend à des effets précis, à ne dévoiler qu'une part de la réalité. Ce qui importe à l'État, c'est d'être ambigu ! Le pouvoir des mots, reconnu et maîtrisé, engendre une rhétorique : c'est-à-dire le recours à un lexique spécifique, à des formules et des stéréotypes, à des règles et modes d'argumentation. François Mitterrand disait toujours *"en politique, on ne sort de l'ambiguïté qu'a son détriment"*.

Machiavel indique que la meilleure défense pour l'État ne réside pas dans les qualités exceptionnelles du pouvoir, mais seulement dans la faculté d'opérer, en, fonction de l'opportunité, du choix entre les figures de simulation possible. Autrement dit, dans la capacité de sélectionner les décors appropriés !

Les réflexions sur l'opinion publique mais aussi sur l'art de fabriquer les émotions et les opinions (travaux sur la propagande), sont étudiés par les politologues américains depuis le début du siècle. Dans *Human Nature in Politics*, Graham Wallas juge que l'on surestime le degré d'*"intellectualisme"* de l'action des êtres humains. C'est-à-dire que chaque action humaine n'est pas, de facto, le résultat d'un processus intellectuel, par lequel cette fin peut être obtenue. Au contraire, les actions des individus sont souvent parasitées par des instincts. Ce qui expliqueraient une certaine irrationalité des comportements.

Walter Lippman, élève de Wallas va approfondir et compléter les thèses de son maître à penser. Pour Lippman, le comportement de chaque homme est fondé non sur un savoir certain et direct mais sur des images qu'il s'est fabriqué ou qu'il lui ont été fournies et, par voie de conséquence, les hommes habitent un univers factice composé de *"stéréotypes"*. L'individu vit dans un *"pseudo-environnement mental"* que des agences spécialisées se chargent pour lui d'organiser. En marketing, en politique ou dans les grandes entreprises multinationales se sont souvent les mêmes experts en communication qui agissent actuellement. Tous utilisent la même technique, la loi de la répétition, préalable au conditionnement. Le conditionnement via les médias en est le plus bel exemple. Bien souvent l'opinion ou la position des médias sur certains thèmes ne sont que le reflet du point de vue de certains partis politiques.

L'exemple le plus immédiat sont les commentaires d'une grande chaîne publique de télévision sur le programme NMD (Nuclear Missile Defense) de l'administration Bush. Le journaliste informe, sur un ton wagnérien, que la Russie va relancer son programme d'armes nucléaires et développer de nouveaux missiles qui auront des ogives à têtes multiples comme les États-Unis. L'information est reprise dans l'ensemble des médias. Plus tard, des manifestations se dérouleront dans les villes européennes afin de dénoncer la reprise de la course aux armements. Pourtant la Russie n'a plus les moyens de se lancer dans une nouvelle course aux armements mais surtout, les ogives à têtes multiples, les Russes en possèdent depuis... 1975 (les SS17 et 18) ! Voilà comment, sur une information totalement fausse, un mouvement d'opinion est né ! À coup sûr, l'opinion publique suivra ses dirigeants dans la condamnation de la politique étrangère des États-Unis...

Avant la dérégulation du système médiatique (années 80) et la libéralisation du marché partout en Europe, les radios et les télévisions étaient sous un monopole public, c'est-à-dire contrôlé par l'État (ainsi, en Belgique, l'ancien I.N.R. était présidé par le ministre de P.T.T.). Aujourd'hui, sous l'influence du libéralisme économique d'une part et, d'autre part, de la mouvance de mai 68 voulant que la société reconnaisse des mouvements sociaux marginaux ou et minoritaires, il y a une prolifération de radios et de télés privées. Pour autant le pouvoir est toujours présent ! Les nominations, politiques, se font au niveau du conseil d'administration, mais aussi de certains actionnaires. L'illustration la plus évidente en est Europe

1, radio privée française, installée dans la Sarre dès les années '50 (alors française) qui espérait échapper au contrôle du pouvoir des gaullistes et qui est essentiellement financée par la publicité. Pourtant, l'État français est actionnaire majoritaire de la SOFIRAD et la HAVAS, sociétés qui financent la publicité des radios en France... Quid de la presse écrite ? Sa survie dépend des aides à la presse venant des Communautés et des recettes publicitaires des radios et des télévisions ellesmêmes contrôlées par l'État ou par les partis.

Ainsi, conclu Lippman, ces médias peuvent déformer, simplifier la réalité, ce qui permet à l'individu de "penser" à moindre coût, laissant à l'État le soin de penser à sa place ce qui est bon ou pas pour maintenir le consensus social. Cela permet de faire l'économie d'une confrontation du public avec la réalité, réalité pas souvent bonne à voir et encore plus difficile à assumer par la population.

L'application de cette analyse à la vague belge est directe ! L'État belge, pour des raisons inconnues, n'est pas en contrôle du phénomène aérien qui se développe sur son territoire et s'exhibe de manière outrageante à qui veut bien le voir. Il ne peut avouer son impuissance, due soit à une vraie incapacité technique d'interception ou à des accords secrets avec l'OTAN et les États-Unis, deux situations de toute façon inavouables et inacceptables par l'opinion publique... Le pouvoir politique doit donc organiser une mise en scène complexe retransmise adroitement par les médias pour ne pas laisser se développer des mouvements de masse incontrôlables. Pour ce faire, il exécute un pas très médiatisé vers la SOBEPS, association indépendante et donc plus proche des masses, tout en manifestant par la voix de son ministre de la défense, à l'époque Guy Coëme, sa sérénité face à la non agressivité du phénomène. On donne d'une main ce qu'on reprend de l'autre... !

Enfin il reste la technique du silence : le secret en politique. Le silence est l'expression verbale du pouvoir comme dans l'art de la dramaturgie. Il vise plus l'effet sur le public que l'information qu'il véhicule, ce qui se traduit par un discours politique flou et répétitif.

Le langage creux et retenu est un signe qui ne trompe pas en politique. Dévoiler une part de la vérité est le seul moyen pour le pouvoir, à l'époque actuelle, de détenir des secrets. Le secret, parfois justifié pour la raison d'État, permet au pouvoir de s'approprier les connaissances nécessaires à l'action. L'art du silence fait aussi partie de l'art politique... et il a été abondamment utilisé par l'État lors de la vague belge d'OVNI ! Un exemple de cet art est celui de la déclaration ministérielle, au plein cœur de la vague, qu'aucun avion du type F-117A n'avait été signalé lors des évènements principaux de la vague. Cette déclaration avait clairement pour but de dédouaner l'OTAN en cherchant à faire accréditer la thèse qu'aucun prototype américain ou de l'OTAN n'était responsable des observations qui inquiétaient la population, tout en ne mentionnant que les F-117A ! Cela ressemble à s'y méprendre à un mensonge par omission dans le but de calmer le public...

Conclusion

Le 3 mai 1986 le quotidien *Le Soir* titrait : *"Tchernobyl, aucun risque pour la santé des Belges"*, cette catastrophe est encore dans toutes les pensées. Mais ce qui reste également dans les mémoires, c'est le discours lénifiant des autorités, la démonstration par le ridicule du mensonge d'État. C'est ce nuage radioactif, qui s'arrêtait aux frontières linguistiques, ce sont ces reportages montrant les bovins de Wallonie promptement à l'abri, pendant que la Flandre laissait son cheptel errer dans les pâturages. L'histoire est jonchée de tartufferies de cette nature. L'orchestration dramaturgique d'un fait de société est toujours un indice du malaise du pouvoir étatique. Les mêmes observations amènent les mêmes conclusions en ce qui concerne la vague d'OVNI en Belgique. Si la SOBEPS a fait du chemin vers la reconnaissance, le phénomène OVNI lui est toujours en panne. L'offre de collaboration de la Force aérienne avec la SOBEPS est donc pour le moins étrange. Le partage d'un quelconque pouvoir politique avec une association ufologique, ou pas, n'entre pas dans les prérogatives du pouvoir. Par contre, empêcher qu'une a.s.b.l. face ombrage aux institutions en lançant des incertitudes sur la sécurité du pays, est parfaitement dans le cadre de l'État. En

effet, rien n'est plus dangereux pour une nation qu'un imaginaire collectif galopant et incontrôlable. Dès lors, réduire la part d'imaginaire devient la priorité du pouvoir. Le traitement de la vague d'OVNI met en lumière deux versants de la pratique politique : faire et défaire l'apparence, construire sa propre surface, entamer celle de ses adversaires. Comme disais Napoléon, *"on déjoue beaucoup de chose, feignant de ne pas les voir"*.

Fiction : "Bitburg : alerte dans le ciel"

Il est une heure du matin, ce 5 décembre 1989 et en Allemagne la circulation commence à se faire rare sur l'autoroute Trèves-Coblence.

Joan de Kerk est chauffeur routier, il parcourt les autoroutes allemandes et belges depuis douze ans. Comme d'habitude, il somnole à moitié sur son volant, se laissant bercer par le défilement monotone du paysage éclairé par la lumière blanche des phares de son camion. Soudain, au-dessus d'une colline, une ombre gigantesque surgit à grande vitesse. Elle parait frôler le toit d'une voiture au loin et disparait rapidement. Stupéfait, Joan de Kerk pense directement aux curieux OVNI hantant le ciel belge depuis quelques jours, certains de ses collègues affirmant avoir été témoins du phénomène. À quelques kilomètres au nord-est de là, il y a la grande base américaine de Bitburg. Sur cette base, se trouve le 36th Tactical Fighter Wing qui est chargé de la défense aérienne de la zone dans laquelle la 4th Allied Tactical Air Force opère avec ses F 15 C, la version la plus moderne de ce chasseur. L'aspect principal du travail consiste à maintenir en alerte (et ce de façon permanente) une formation de quatre avions (nom de code alerte zoulou). Les F 15 sont abrités dans des hangars spéciaux situés à l'extrémité de la piste d'envol loin du centre de la base.

Les Américains se souviennent de l'erreur de Pearl Harbor, désormais en cas d'attaques surprises, les avions ne seront plus alignés comme à la parade, mais dispersés les uns des autres. En dehors des quatre F15 de Bitburg, les responsables de la 4th ATAF peuvent également faire intervenir les F 4 Phantom de l'Air National Guard basés à Ramstein. À *"Zoulou point"*, les quatre F15 Eagle attendent dans les abris, armement et plein vérifiés. Les pilotes se trouvent dans un centre administratif haut de trois étages reliés par des pylônes, plutôt que par des escaliers. Ces pylônes ressemblent à ceux que l'on trouve dans les casernes de pompiers. La rapidité de l'action est ici fondamentale, les pilotes doivent être en vol au bout de cinq minutes au maximum, bien qu'aux exercices c'est plutôt trois minutes trente à quatre minutes. Pour l'heure, les pilotes somnolent dans la salle de repos. Le silence est brouillé par une fête au mess des officiers. Le climat est détendu, dans la nuit du 9 au 10 novembre, le "mur de Berlin" est tombé et les pilotes pensent un jour proche revenir au pays.

Soudain le calme est rompu par le signal sonore du téléphone rouge. Le chef de patrouille est déjà sur ses pieds, il appuie sur le commutateur du klaxon d'alarme, c'est l'alerte ! En effet, l'officier du Sector Operation Center (SOC) responsable des stations radars situés dans le sud de l'Allemagne pour la zone du 4th Allied Tactical Air Force a décidé d'informer le responsable de la base de Bitgurg qu'un avion non identifié volait à toute vitesse sur Bitburg. Dès qu'il a été repéré par les radars, il a plongé au ras du sol.

À Bitburg, sous l'abri, les équipes au sol sont déjà prêtes, tandis que les quatre pilotes se laissent glisser le long du mât qui descend directement de la salle de repos aux avions. Dans le hangar il y a deux voyants qui servent à déterminer si les opérations vont se poursuivre. Si le voyant rouge s'allume, les pilotes doivent attendre d'autres instructions en demeurant à leur poste. Mais le voyant rouge passe au vert, autrement dit la procédure d'urgence se poursuit.

Le réacteur droit est allumé en premier, il fournit la puissance électrique nécessaire pour l'allumage complet de l'avion. L'équipe au sol enlève les caches et l'échelle d'accès. Le pilote lance le second réacteur et fait rouler son F 15 sur la piste. Pour des raisons évidentes la piste d'envol est située très près des abris, auxquels elle est reliée par une piste de roulage où les appareils peuvent se déplacer à grande vitesse.

Dans un fracas assourdissant, les deux F 15 décollent, rompant avec le calme de la nuit qui engloutit la campagne allemande. Depuis le début de l'alerte, il ne s'est écoulé que quatre minutes. Tandis que les deux premiers avions prennent leur vol, les deux autres attendent dans leurs hangars, réacteurs en marche. En général, une fois que les deux premiers F 15 ont quitté le sol et atteint leur plafond opérationnel, les pilotes des deux autres appareils restants quittent leurs avions et retournent à leurs occupations. Le plus souvent ces missions d'interception visent à aider des avions occidentaux qui se sont égarés à proximités de la frontière de l'Est, ou bien qui survolent des zones interdites. Mais aujourd'hui l'ordre est donné de faire décoller les deux autres F 15, la procédure est inhabituelle et l'inquiétude se lit sur les visages du personnel de la base. À Ramstein, l'ordre est également donné à des avions F 4 Phantom de prendre l'air. Deux F 15 doivent poursuivre l'intrus, les autres se positionnent le long de ce qui reste de la frontière Est-Allemande. L'atmosphère est lourde. Depuis l'incursion de l'avion inconnu, les radars ont repéré une soudaine recrudescence de l'activité aérienne en Allemagne de l'Est ainsi qu'un brouillage électronique important. Ils se posent alors une question : l'avion inconnu est il un élément avancé d'une force d'attaque ?

Dès les premières minutes, les militaires s'interrogent : hier encore, lors d'une réunion au sommet à Moscou, les dirigeants des pays membres du pacte de Varsovie ont publié un texte qui dénonce l'invasion de la Tchécoslovaquie par les forces de ce même Pacte de Varsovie en 1968. De plus, ils désavouent la doctrine Brejnev sur la souveraineté limitée. Enfin le président Bush a déclaré qu'une nouvelle ère de coopération était ouverte avec les Soviétiques. Es-ce possible que pour sauver le régime, des éléments incontrôlés essaient de provoquer un conflit ? L'armée rouge est-elle encore maître de ses troupes ? Pendant ces quelques minutes d'interrogation, les F 15 interceptent rapidement l'intrus, un Mig 23. Ils l'obligent à se poser sous une bonne escorte sur la base la plus proche. La crise n'a pas duré plus de 10 minutes ! Le pouvoir politique est informé rapidement. Le pilote du Mig se pose à Ramstein et est directement arrêté. Les autorités soviétiques installées en Allemagne de l'Est présentent des excuses officieuses pour l'incident. Le pilote a décollé sans autorisation et dans un cri de désespoir, ne supportant plus l'humiliation de la Russie depuis Gorbatchev dira t-il, a foncé sur la R.F.A. L'affaire reste secrète, les journaux ne parleront pas de cet incident. Il est inutile de perturber les négociations Est-Ouest en cours par cet incident, inutile non plus d'affoler l'opinion publique sur l'état de délabrement de l'armée rouge. Enfin, les Soviétiques expliquent que voyant des appareils américains prendre l'air et se dirigeant vers l'est ils ont suivi la procédure habituelle, en ce cas faire décoller des intercepteurs et un avion de type Tupolev 126 Moss (réplique soviétique de l'Awacs) pour brouiller les ondes et observer ce que font les occidentaux.. Visiblement, tous n'étaient pas informés du périple du MIG 23, le commandement soviétique bat aussi de l'aile.

La défense de l'Europe en 1989

Ce récit fictif est basé sur la stricte réalité du niveau de vigilance dans ce secteur de l'Europe. Régulièrement la base de Bitburg était en alerte, faisant décoller ses F 15 fréquemment. La plupart du temps, la présence d'appareils du pacte de Varsovie pouvait s'expliquer par des erreurs de navigation mais aussi comme une tentative de tester les défenses occidentales, voire comme une manœuvre de diversion en vue d'une offensive militaire. Les pilotes, avec l'aide du contrôle radar au sol et du SOC, devaient s'appliquer à deviner les intentions des pilotes adverses. Un avion d'attaque armé qui ne répondait pas aux injonctions qui lui étaient faites de rebrousser chemin devait évidemment être intercepté.

La question cruciale pour le phénomène OVNI est alors la suivante : comment la défense nationale a-t-elle pu soutenir la thèse que les OVNI belges ne représentaient aucune menace pour la sécurité du pays alors que personne ne savait -et ne sait encore- ce qu'étaient ces OVNI ? Le récit ci-dessus démontre que n'importe quel objet suspect, ne répondant pas aux injonctions, pouvait être considéré comme une menace potentielle et que la riposte était immédiate ! Comment expliquer que le secteur le plus surveillé au monde accepte sans broncher que pendant des heures non seulement un, mais souvent plusieurs objets (parfois en même temps) survole(nt) des zones aussi sensibles ? Quid de la détente et de la débâcle de l'Union Soviétique ? La lente implosion du régime soviétique n'incitait pas, contrairement à une idée souvent répandue, à baisser la garde. Tout au contraire, rien n'est plus dangereux qu'un régime dictatorial qui se trouve dos au mur. Tout au long de l'histoire, des factions ont toujours tenté des aventures militaires désespérées pour sauver des régimes totalitaires en fin de parcours : l'empire austro-hongrois en 1914, les tsars de la Russie, le Japon du gouvernement Tojo, Hitler et aujourd'hui Ben Laden ! Le but évident étant de souder la population derrière un objectif commun et, pour ce faire, dénoncer un ennemi utilisé comme bouc émissaire : c'est bel et bien, une fois de plus l'État illusionniste ! Sans l'ombre d'un doute, la vigilance aérienne était donc, en ce 29 novembre 1989, des plus rigoureuses. La thèse de la défense nationale de l'inoffensivité du phénomène pour expliquer son manque d'engagement et celui de l'OTAN dans la vague belge n'est donc pas recevable.

La base de Bitburg, située à quelques kilomètres de la frontière luxembourgeoise, près de Trèves, fait partie du 4th Allied Tactical Air Force qui avec la 2nd Tactical Allied Air Force, totalisait près de 2000 appareils sur plus de 40 bases principales. Les tableaux joints en annexe donnent une idée précise de la répartition de ces forces. Les Soviétiques disposaient eux de plus de 4700 appareils le long des frontières, elles aussi très surveillées. Cette région accidentée de Bitburg se situe, à vol d'oiseau, à moins de 300 kilomètres de la frontière est-allemande. La vulnérabilité de la base de Bitburg (et celles des autres bases) tient donc au très court préavis possible en cas d'une attaque inopinée : à peu près un quart d'heure pour une attaque aérienne, moins de cinq minutes s'il s'agit d'un missile nucléaire tactique ! Un quart d'heure ou cinq minutes selon les cas, voilà le temps qui était imparti au pouvoir politique pour réagir de façon appropriée en cas de crise. C'est peu, d'où la nécessité d'une haute surveillance radar, d'un niveau d'alerte élevé, de l'observation et du renseignement ainsi que de la qualité du matériel et des hommes. Dans ce contexte, l'avion de combat *F 15 Eagle* répondait alors au stade le plus évolué de la technologie aéronautique. En 1989, il restait le meilleur chasseur du monde. Pouvait-il donner la chasse aux OVNIs volant à très basse altitude ? La réponse est affirmative, l'intercepteur réalisé par *Mc Donnel Douglas* est doté d'un radar multimode Hughes APG 63 à impulsion Doppler, qui lui permet de détecter et toucher des cibles situées beaucoup plus bas que lui, de repérer une cible volant à 160 km de distance, et de poursuivre des objectifs volant...à 15 mètres du sol ! La priorité de l'OTAN était de détecter les avions volant à très basse altitude et, donc, capables d'échapper aux radars terrestres, d'où le déploiement de certains vecteurs comme le F 15, le F 16 et bien entendu l'Awacs. Les forces aériennes qui étaient engagées sur ce théâtre d'opération dépendaient du quartier général des Allied Air Forces Central Europe.(AAFCE), qui se trouvait à Ramstein, en Allemagne.

L'importance des moyens affectés à cette zone était telle que les AAFCE avaient été divisées en 2 commandements de puissance égale. La 2nd Allied Tactical Air Force (TWOATAF) et la 4th Allied Tactical Air Force (FORATAF). Les AAFCE dépendaient elles-mêmes des Allied Forces Central Europe (AFCENT), dont le Q.G. était situé à Brunssum, aux Pays-Bas. La responsabilité la plus haute revenant aux Supreme Headquarters Allied Powers Europe (SHAPE), qui, implantés à Mons, en Belgique, sont commandés par un officier général américain. N'oublions pas que le SHAPE, aux dires de certains agents de surveillance, fut survolé par le phénomène lors de la vague belge !

Le secteur du centre de l'Europe, était donc la principale zone de tension entre l'Est et de l'Ouest. Les concentrations en chars, avions, canons, radars et en hommes étaient considérables en 1989. Les Soviétiques et leurs alliés, bénéficiaient d'une énorme supériorité en chars (16.500 contre 7.800 pour l'OTAN) et en artillerie (8.300 pièces contre 3.000 à l'OTAN). La surveillance était donc implacable... sauf pour les OVNI... Alors, théâtocratie ou pas ? Au lecteur de juger.



La 2nd Allied Tactical Air Force

Pays + Unités	Base	Équipement
BELGIQUE		
Squ. 2 Wing	2 Florennes	Mirage 5BA
Squ. 8 Wing	3 Bierset	Mirage 5BA + 5BD
Squ. 42 Wing	2 Florennes	Mirage 5BA
Squ. 1 Wing	1 Bierset	Mirage 5 BA
Squ. 23 Wing	10 Kleine Brogel	F16 A
Squ. 31 Wing	10 Kleine Brogel	F16 A
Squ. 349 Wing	1 Beauvechain	F16 A
Squ. 350 Wing	1 Beauvechain	F16 A
PAYS BAS		
Squ. 306	Volkel F 16 A	
Squ. 311	Volkel F 16 A	
Squ. 312	Volkel F 16 A	
Squ. 313	Twenthe	NF 5 A + B
Squ. 314	Eindhoven	NF 5 A
Squ. 315	Twenthe	NF 5 A
Squ. 316	Gijze Rijden	NF 5 A
Squ. 322	Leeuwarden	F 16 A
Squ. 323	Leeuwarden	F 16 A
ROYAUME-UNI		
Squ. 2	Laarbruch	Jaguar GR MK 1 + 1a
Squ. 3	Gütersloh	Harrier GR MK 3
Squ. 4	Gütersloh	Harrier GR MK 3
Squ. 14	Brüggen	Tornado GR MK 1
Squ. 15	Laarbruch	Tornado GR MK 1
Squ. 16	Laarbruch	Tornado GR MK 1
Squ. 17	Brüggen	Tornado GR MK 1
Squ. 18	Gütersloh	Chinook HC MK 1
Squ. 19	Wildenrath	Phantom FGR MK 2
Squ. 20	Laarbruch	Tornado GR MK 1
Squ. 31	Brüggen	Tornado GR MK 1
Squ. 92	Wildenrath	Phantom FGR MK 2
Squ. 230	Gütersoh	Puma HC MK 1
ALLEMAGNE de l'OUEST		
Esc. 311	Norvenich	Tornado
Esc. 312	Norvenich	Tornado
Esc. 361	Hopsten	F 4 F Phantom
Esc. 362	Hopsten	F 4 F Phantom
Esc. 431	Oldenburg	Alpha JET A
Esc. 432	Oldenburg	Alpha Jet A
Esc. 711	Wittmundhafen	F 4 F Phantom
Esc. 712	Wittmundhafen	F 4 F Phantom
ÉTATS-UNIS		
01 st TRS (10th TRW)	Alconbury	Rf - 4 C Phantom
32 nd TFS	Soestenberg	F 15 C Eagle
55 th TFS (20th Tfw)	Upper Heyford	F 111 E
77 th TFS (20th TfW)	Upper Heyford	F 111 E
79 th TfS (20th tfw)	Upper Heyford	F 111 E
Det. 3 (81st TFW)	Norvenich	A 10 A
Det. 4 (81st TFW)	Ahlhorn	A 10 A

La 4th Allied Tactical Air Force

Pays + Unités	Base	Équipement
ÉTATS-UNIS		
38 th TRS (26th TRW)	Zweibrüken	RF 4C Phantom
22 nd TFS (36th TFW)	Bitburg	F 15 C Eagle
53 rd TFS (36th TfW)	Bitburg	F 15 C Eagle
525 th TFS (36th TfW)	Bitburg	F 15 C Eagle
492 nd TFS (48th TFW)	Lakenheath	F 111 F
493 nd TFS (48th TFW)	Lakenheath	F 111 F
494 th TFS (48th TFW)	Lakenheath	F 111 F
495 th TFS (48th TFW)	Lakenheath	F 111 F
10 th TFS (50th TFW)	Hahn	F 16 A
33 rd TFS (50th TFW)	Hahn	F 16 A
496 th TFS (50th TFW)	Hahn	F 16 A
23 rd TFS (52nd TFW)	Spangdahlem	F 4 E + G Phantom 2
81 st TFS (52nd TFW)	Spangdahlem	F 4 E + G Phantom 2
480 th TFS (52nd TFW)	Spangdahlem	F 4 E + G Phantom 2
Det. 1 (81st TFW)	Sembach	A 10 Thunerbolt 2
Det. 2 (81st TFW)	Leipheim	A 10 Thunerbolt 2
512 nd TFS (86th TFW)	Ramstein	F 16 C
526 th TFS (86th TFW)	Ramstein	F 16 C
ALLEMAGNE de l'OUEST		
Staffel 321 (JBG 32)	Lechfeld	Tornado
Staffel 322 (JBG 32)	Lechfeld	Tornado
Staffel 331 (JBG 33)	Büchel	Tornado
Staffel 332 (JBG 33)	Büchel	Tornado
Staffel 341 (JBG 34)	Memmingen	F 104 G Starfighter
Staffel 342 (JBG 34)	Memmingen	F 104 G Starfighter
Staffel 351 (JBG 35)	Pferdsfeld	F 4 F Phantom 2
Staffel 352 (JBG 35)	Pferdsfeld	F 4 F Phantom 2
Staffel 491 (JBG 49)	Fürstenfeldbruck	Alpha Jet A
Staffel 511 (Ag 51)	Bremgarten	RF 4 E Phantom 2
Staffel 512 (AG 51)	Bremgarten	RF 4 E Phantom 2
Staffel 741 (JG 74)	Neuburg	F 4 F Phantom 2
Staffel 742 (JG 74)	Neuburg	F 4 F Phantom 2
CANADA		
Squadron 409	Solingen	CF 118 Hornet
Squadron 421	Solingen	CF 118 Hornet
Squadron 439	Solingen	CF 118 Hornet

L'affaire "D" (1)

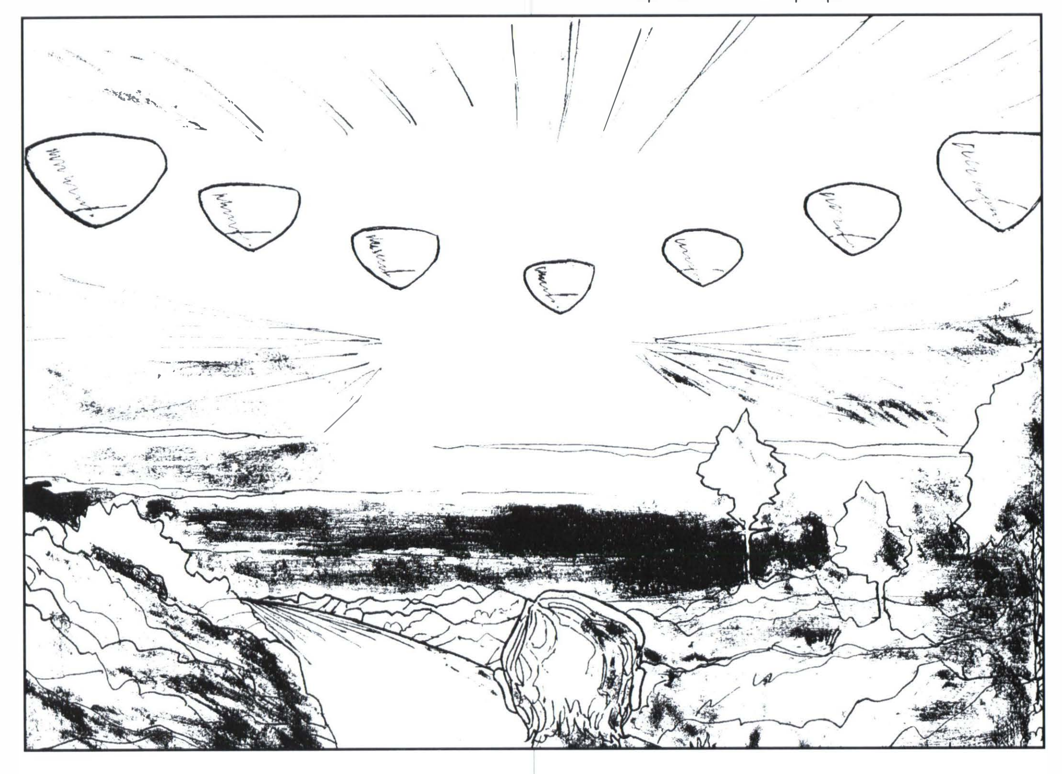
Franck BOITTE

Informaticien

Introduction

Dans un courrier publicitaire du début de l'année 2002, le groupement SOS OVNI annonçait la publication de quatre ouvrages dont deux retenaient mon attention.

Après lecture, *"L'Affaire GD – Ou : Retour sur une affaire vieille de 40 ans"* me parut à la fois suffisamment intéressant et peu connu des lecteurs d'Inforespace pour que j'en propose une analyse. Comme j'ai l'intention de le montrer, ce dossier contient en effet pratiquement toutes les caractéristiques de ces "affaires d'ovnis" qui continuent à intriguer certains chercheurs du monde entier et sont régulièrement accueillies par les haussements d'épaules des sceptiques.



Il s'agit d'une RR2 avec de probables prolongements RR4. Elle faisait partie, jusqu'à cette récente parution, de cet "enfer des cas ovnis" dont on ne parle qu'à mots couverts et à voix basse dans les couloirs des hôtels, entre deux exposés, lors de ces *"Symposiums"* et autres *"Premiers*

Congrès Ufologiques Mondiaux" dont l'essentiel ne tient pas dans ce qui se dit devant tout le monde. Elle s'est produite dans un petit village de l'Hérault, France, dénommé Assas, non loin de Montpellier, sans doute le 18 avril 1955. Cette réserve résulte de ce que malgré les efforts répétés des enquêteurs, il subsiste une légère incertitude quant à sa date exacte. Il serait plus sûr de dire "avril 1955" pour éviter de se tromper.

Bien que cet événement ait bouleversé sa vie, le témoin, que nous continuerons, comme l'a fait B. Bousquet, à appeler M. D (pour *"D'Assas"*), a toujours farouchement cherché à protéger son anonymat. Pourtant, pas moins de onze commissions d'enquêtes privées, plus ou moins bien outillées pour traiter correctement un dossier d'une telle envergure, ainsi semble-t-il que des organismes publics français, voire même étrangers, sont venus, au cours de ces quarante dernières années, se bousculer aux différentes adresses où M. D. a vécu. Pendant la même période, il aura fait des pieds et des mains pour que soit reconnue la réalité de son aventure et surtout des troubles physiques et psychologiques qui, d'après lui, en ont résulté.

Les débats parfois sanglants et toujours inutiles que se permettent encore de temps à autre les médias sur le sujet des ovnis, qualifié de *"bateau"* en jargon de métier ont parfois, selon une autre expression consacrée, des *"effets pervers"* inattendus vu que, selon une autre expression à la mode dans les salons, *"les faits sont têtus"*. Le 23 janvier 1995, l'une des trois chaînes du PAF consacre la soirée de ses téléspectateurs à l'un de ces débats inutiles, occasion pour pro et anti de s'envoyer des invectives à la figure et où tout le monde parle en même temps pour l'amusement d'un bon public en pleine digestion. À la vue de cette pantalonnade, le sang de D ne fait qu'un tour. Il adresse aussitôt aux organisateurs du spectacle une lettre vengeresse de douze pages où il relate son expérience et leur reproche notamment *"d'avoir laissé insulter les témoins présents (...)* [qui] *ont accepté de braver l'ironie idiote et inconsidérée* [des intervenants sceptiques]*"*. Lettre qui, comme il se doit, restera sans suite...

Mais, comme je le disais plus haut, *"les faits sont têtus"*.

Le 6 février 1995 paraît dans *Le Midi Libre* un article qui donne l'adresse de SOS-OVNI. L'ayant lu, D envoie copie de son courrier à la chaîne télévisée à son président. Perry Petrakis a déjà entendu parler de cette affaire. Intrigué par tant de ténacité de la part de ce témoin d'il y a 40 ans, il se dit qu'il est temps, selon une autre expression consacrée du milieu, *"de mettre les choses à plat"* et il part à la recherche d'un bon enquêteur pas trop éloigné des lieux. Justement, il en a un sous la main, qu'il a eu l'occasion de croiser lors des Rencontres de Lyon. Il ne connaît pas grand chose de lui, sinon qu'il a plus de quinze ans d'enquêtes ufologiques à son actif et sait quand il le faut faire preuve à la fois de compétence et de discrétion.

Devenu représentant local de SOS-OVNI en 1996, il rédigera plus tard une compilation en deux tomes intitulée *"Mystères en Pays d'Oc"* (Ed. Lacour, 2000) que vous chercherez en vain au rayon des *Maisons de la Presse* ou des grandes surfaces, mais que les enquêteurs qui s'intéressent à ce qu'ils font connaissent bien. Il y relate des observations d'ovni dans le Languedoc-Roussillon de ces 50 dernières années ainsi que ses propres enquêtes. Ce sera donc lui *"the right man in the right place"*. Et lorsque le 19 février 1995, après avoir pris rendez-vous, B. Bousquet débarque chez D, il ne sait pas encore qu'il ne s'agit que du premier épisode d'une longue marche qui va mobiliser une bonne partie de ses énergies pendant les cinq années à suivre...

Le texte qui suit n'a pas l'ambition de retracer ce parcours et encore moins d'apporter à une étude qui compte 165 pages un quelconque correctif ou jugement. Mon travail se limitera à en tracer la chronologie des événements majeurs, sans trop m'écarter dans la mesure du possible de l'incident fondateur. Pour le reste, je renvoie le lecteur féru de détails - qui, vous pouvez m'en croire, sont nombreux - à la passionnante étude de B. Bousquet, qui par certains côtés dépasse en intérêt et en suspense bon nombre de romans d'espionnage ou policiers.

Chronologie des événements et faits marquants

<u>Remarques préalables</u> :

1) Les caractères gras désignent à la fois les dates dont l'événement est certain, et les passages qui me paraissent importants.

2) Les citations du témoin sont en italiques. Par souci de concision, je ne les ai pas retranscrites mot à mot, m'efforçant d'en respecter le sens.

3) Les chiffres entre parenthèses renvoient aux numéros de pages de l'étude de B. Bousquet.

4) En prenant connaissance du contenu de la chronologie qui suit, il ne faut pas perdre de vue que pour celui-ci, l'affaire commence le 19 février 1995. Tout ce qui précède n'est qu'une reconstitution plus ou moins historiquement fidèle des événements, soit au pire à partir des souvenirs du témoin, soit au mieux, à partir de documents.

31 01 1927 :

Naissance de D. à Assas (département 34 : Hérault). Il a donc 28 ans au moment de l'incident.

?? 07?1940 :

D. habite à Mende. Rentrant de l'école sous un orage terrible, il traverse la ville rendue déserte par la pluie : *"Soudain, à quarante mètres de moi, je vois une sorte de "*bloc de glace"*, comme du gaz (...) long d'un mètre cinquante, large d'environ 20 centimètres, flottant à 50 centimètres ou un mètre du sol. Ce truc me suivait au milieu des éclairs. Prenant peur, je cours me réfugier dans l'entrée d'une maison dont je grimpe les escaliers à toute allure. Derrière moi, j'entends une forte explosion avec une fumée terrible et comme une odeur de soufre. Les compteurs électriques situés dans le couloir de l'immeuble viennent d'exploser"* (50).

<u>Remarque</u> :

Bien que cet incident n'ait sans doute pas de lien direct avec celui qui nous occupe, je le cite malgré tout car le même genre de précédents, souvent liés à la foudre, se retrouvent dans d'autres dossiers de type RR4.

1945 :

D. est cantonné en Allemagne.

1946 :

Démobilisé, il succède à son grand-père maternel à la tête d'une petite exploitation familiale, constituée de vignes et vergers. Un ami ,ancien militaire, lui propose une occupation complémentaire très lucrative à l'époque, le ramassage d'escargots qui sont ensuite revendus à une cave coopérative approvisionnant hôtels et restaurants.

18?04 1955 :

Le temps humide et doux s'annonce propice au ramassage des bourgognes et autres petits gris. Equipés de grands sacs et lampes de poche, les deux amis sont partis ratisser les étiers des chemins de leur commune. À **23.30'**, leur récolte a atteint 60 kilos (!), et ils se séparent. Rentré chez lui, D décide que, l'aubaine étant trop belle, il faut y retourner. Il ressort, suit sur 800 mètres la D109 qui va à Montpellier, longe un terrain planté de vignes. Il est à ce moment un peu plus de **00.15'**.

Il vient d'emprunter le chemin de terre des Crouzets, à 300 mètres des premières habitations du village, lorsque le ciel s'embrase sur sa droite d'une lueur orangée, rouge au centre, *"d'environ 500 mètres d'envergure"*. En son milieu, *"survenue de derrière la colline"* (42), 7 points lumineux *"disposés en V comme une escadrille d'avions inversée"*, c'est-à-dire que le *"leader"* se tient en retrait par rapport aux *"ailiers"*. À **00.35'** (42), alors que l'embrasement du ciel grossit à toute vitesse en venant obliquement dans sa direction selon une trajectoire orientée ONO-ESE, chaque point prend l'aspect d'une *"toupie lumineuse"* (illustration 1).

Quelques instants avant que le groupe le survole, des côtés droit et gauche de chacun des *"engins"* se déploient des *"sortes de moustaches* (17) *qui ressemblent à émission gazeuse aux couleurs surnaturelles, indéfinissables, (...) un mélange d'ocre, de rose, de bleu, de vert, de rouge"* (42). Le groupe poursuit sa trajectoire descendante et va se poser *"dans une pinède située à 200 mètres en contrebas, de l'autre côté de la route"*(17).

Lorsque D les compte, il n'en trouve plus que six. Levant les yeux, il aperçoit *"à* [une distance de] *50-70 mètres"* quelque chose qui ressemble *"à une espèce de poids lourd suspendu en l'air"* (17). L'objet descend jusqu'à 25m du sol environ, devient complètement sombre, continue à descendre jusqu'à 6m en émettant *"comme un bourdonnement d'abeilles"*. D se déplace alors de 10 à 15m à droite pour mieux observer. S'aidant de sa lampe de poche, il voit à présent une masse ovale couleur gris clair de 6-6,80m d'envergure pour 3,60-3,80m de haut, avec dans les parties supérieure et inférieure deux sortes de renflements aplatis. Sur le bas de la face avant, deux zones ovales plus sombres, semblables à des *"hublots"*. Nullement impressionné, il se dit *"qu'il inviterait bien les occupants, s'il y en a, à venir boire le café"* (20), bien qu'il ait l'impression d'avoir affaire à un engin télécommandé (41). À cet instant, il sent sur sa peau une sorte de picotement, *"comme des milliers de piqûres"* (41) tandis que surgit, sorti de l'appareil qui se tient immobile à sa verticale, un peu en dessous et à droite du hublot de droite, *"comme en pointillé, un cône de lumière blanche dirigé vers moi"*. (20). Les bords du faisceau sont discontinus, comme ces lumières stroboscopiques qui, trente ans plus tard, vont faire le succès des soirées techno.

Pendant 16 à 18 minutes, le témoin va être paralysé : *"Je peux voir ce qui se passe sur l'aire d'atterrissage, toujours entourée d'une sorte de cloche de lumière jaune-orangé, mais si je veux tourner la tête, je ne peux pas. Je ressens des picotements sur les épaules, la tête, les oreilles, jusque dans mon bras droit qui tient toujours la lampe de poche. Impossible de bouger, de tourner la tête ou de soulever le pied. Au prix d'un effort surhumain, bougeant le pouce millimètre par millimètre, j'arrive à éteindre la lampe de poche. Le faisceau diminue d'intensité et progressivement, au cours des 6-8 minutes suivantes, je retrouve la plénitude de mes mouvements. Alors, je fais en sens inverse 30-50m sur le chemin de terre, vers les habitations"*. L'engin émet à nouveau un bourdonnement et va se poser en tournoyant sur lui-même au même endroit que les autres. Lorsque D crie *"Eh ! oh ! venez ! Venez voir ce qui se passe"*, personne ne l'entend. *"Je sens une douleur à la tête et quelque chose me parle, comme si je lisais un texte écrit en noir sur un écran blanc* (69) *: "C'est inutile, ne pensez pas à appeler quelqu'un". "On"* lui explique que le temps de traverser les vignes et les terres, d'aborder le village pour aller trouver le maire et le sortir de son lit, tout aura disparu et *"c'est alors que tu auras bonne mine"*. "C'est exactement ce qu' "ils" m'ont dit. Après quoi, j'ai voulu m'approcher de la coupole de lumière [qui entourait le groupe posé au sol]. Une espèce de tuyau, comme un bras coudé sorti d'un des engins, semble fouiller la terre. Arrivé à environ 4m, je me suis senti comme tiré en avant puis poussé en arrière en même temps que me parvenait un nouveau message : "Attention ! au-delà de cette limite, c'est la destruction assurée (...). Ne t'expose pas en vain [car] votre société n'est pas faite pour comprendre et assimiler un phénomène de l'importance de celle que tu es en train de vivre. Ecoute la voix de la sagesse et de la raison". "Alors je fais demi-tour, puis je me ravise. Nouveau message d'avertissement. À ce moment, je comprends que je ne suis pas le plus fort et vais me poster sur un petit promontoire d'où l'un après l'autre, je vois décoller les engins à 02.40'. Ils se remettent en formation, comme à l'arrivée, et après qu'ils ont disparu [entourés de] la même lueur orangée s'éteint brusquement (42) et c'est le noir absolu. Je rentre chez moi et raconte cela tout de suite à ma femme. Elle me conseille d'attendre le lendemain pour voir le maire qui me connaît bien". (20-22)

Remarque :

Les heures ont été estimées par le témoin à partir des indications du clocher du village qui sonnait les quarts et les demies (134).

19?04 1955 :

*"Dès **08.45'**, je suis à la Mairie. Le Maire ne peut pas me recevoir aussitôt car il attend l'arrivée du Conseiller Général de Vendargues suite à une demande de subvention (43). À **09.30'**, après lui avoir relaté mon aventure, nous nous rendons à la pinède. La végétation était aplatie, comme piétinée, il y avait des branches cassées et par endroits la terre avait été grattée (42). Mais le plus extraordinaire était que sur toute une surface, des paquets de fins filaments, comme du papier argenté, un peu tranchant, se balançaient au gré du vent sur les plantes de la garrigue, très serrés à l'endroit précis où les appareils avaient séjourné. J'en ai rempli un plein sac à pommes de terre vide de 25 kg qui traînait là, mais il en restait encore beaucoup sur l'aire. Ce sac, nous l'avons rangé dans un hangar attenant à la mairie où il est resté pendant plusieurs mois en attendant que le Maire s'en occupe comme il m'avait promis de le faire. Longtemps après, deux ouvriers municipaux ont reçu instruction de déblayer ce hangar et le sac a terminé à la décharge publique"*.(23).

Le même jour (un mardi si la date attribuée à l'observation est exacte) avait lieu un repas de famille. Un beau-frère invité fait la réflexion : *"Regarde donc ton chien : il a la danse de Saint Guy"* (43). *"Depuis le matin en effet, mon chien, à peine âgé d'un an et demi, se comportait étrangement. Il ne cessait de tourner sur lui-même en cherchant à se mordre la queue. À l'heure de l'apéro, la couleur de son pelage, d'ordinaire marron clair, était devenue bleu roi (...) Il était tout éclaté... on voyait des fentes dans sa chair, qu'on aurait dit des écailles... avec des plaies sanguinolentes, violacées par-dessous lesquelles apparaissait la chair rose. On n'était pas bien riches à l'époque, mais on a fini par appeler un vétérinaire du village voisin. Il était absent et sa femme a demandé de rappeler entre midi et une heure. Alors on a regardé le chien lentement tomber en squelette, c'était horrible, il y avait des morceaux de chair partout; il est allé mourir sur un sac entreposé dans la cave, sans une plainte* (44). *J'ai rappelé le vétérinaire pour lui dire de ne pas se déranger et dans l'après-midi on l'a enterré. Dick m'accompagnait partout. Je suis certain qu'il était avec nous la veille au soir, vers **23.30'*** (43). *Est-il ensuite resté à mes côtés, ce n'est pas sûr, mais s'il y était, il a dû s'approcher trop près au moment où moi j'ai été repoussé en arrière et recevoir une dose bien plus forte que la mienne"* (25,43). *"Les escargots que j'avais ramassés n'ont pas été commercialisés, je les ai détruits"*.(136).

?? 05? 1955 :

À partir de là, la vie de D. va basculer. Lui qui ne fume, ni ne boit, voit sa santé se dégrader avec un paroxysme à partir de la seconde moitié des années soixante-dix : *"Mon état de santé a commencé à se détériorer peu après : sensations d'étouffement, tremblements, hémorragies, peau des mains brûlée. Plaies aux oreilles et à la tête qui ne guérissaient pas. Un premier médecin à qui j'avais raconté ce qui m'était arrivé ne m'a pas pris au sérieux* (89). *J'ai ensuite été soigné par le Dr Couzinié (il est mort, je crois) qui s'est occupé de moi jusqu'à ma retraite. J'ai conservé et vous montre les certificats de mes visites"*.

1962 :

D. est employé à la S.N.C.F. à Lyon, et il y travaille jusqu'en 1968.

1969 :

D. est muté à Valence.

1970 :

D. est muté à Béziers. Suite à de fréquents arrêts de travail, la SNCF fait radiographier diverses parties de sa personne. Comme il ne démord pas de son histoire d'ovnis, on lui fait aussi passer un électroencéphalogramme car *"on me croyait fou !"*. Nombreux autres examens suivront : prises de sang, recherche de paludisme suite aux tremblements (résultat négatif), état du cœur. Les différents médecins qui l'examinent ne s'y retrouvent visiblement pas et lui prescrivent toute une série de médicaments, parfois contre-indiqués, voire contradictoires, dont les ordonnances ont été conservées : Témestat, Coramine, Tranxène, Anafranyl, Kola-astier, Sectral, Défébryl. Pendant toute cette période, l'aspect RR4 auquel j'ai fait allusion dans l'Introduction prend le dessus, il continue à recevoir de nombreux *"messages télépathiques"*. Comme les premiers, ils apparaissent dans sa tête toujours comme écrits sur un écran. L'un d'eux lui annonce que *"la dose de radiations qu'il a encaissée est telle qu'il ne devait en principe pas survivre au printemps de 1976 mais qu'"ils" le protégeraient et qu'il irait bien au delà"*. Selon un autre, reçu en 1983 ou 1984, *"37 minutes de ce qui s'était passé* [au cours de sa rencontre d'avril 1955] *avaient été effacées de sa mémoire* (...) *pour des raisons des plus hauts intérêts techniques que je n'avais pas à connaître"*, et un troisième *"qu'"ils" reviendraient car le secteur formé par Assas-Montpellier-Le Pic St-Loup est l'un des points remarquables d'observation de notre planète"* (68). Le Bulletin n°7 du groupement VERONICA avait rapporté ces renseignements (116) dont B. Bousquet a cru pouvoir vérifier la pertinence au cours d'enquêtes portant sur d'autres cas.

1973 :

Muté à Montpellier, il y fait l'objet de nouveaux examens. Lassée par ses absences, la SNCF l'envoie pendant 8 jours à la clinique Mairet où sont soignés les malades des nerfs. Il y est traité au valium (31-32).

19 02 1973 :

Première rencontre avec des membres du groupe PALMOS, fondé en 1973 et représentant local du groupement LDLN.

1977? :

Un groupe d'enquêteurs équipé d'un compteur Geiger vient effectuer des relevés à l'endroit où a été enterré le chien : *"Ca crépitait très fort. Ils ont déterré des ossements"* (26).

5 mars 1978 :

Le Groupement Régional de Recherches sur les OVNI, région Midi-Pyrénées, représenté par J. et A. Duval, établit en 3 exemplaires un rapport de 17 pages, dont 6 d'annexes consacrées aux plans des lieux, croquis et schémas concluant à l'authenticité des faits, à la sincérité et à l'honnêteté du témoin.

17 03 1978 :

Le document est communiqué à D pour correction d'erreurs éventuelles. Dans la lettre qui l'accompagne, J. Duval précise : *"Notre intention est de* [le] *remettre à monsieur Poher* [à l'époque directeur] *du GEPAN (...) qui sera donc le seul organisme officiel en possession de l'intégralité de votre récit* (...). *Ce rapport étant désormais classé CONFIDENTIEL. J'attends* (...) *votre feu vert"* (90).

1978 :

Sur conseil de son médecin qui constate qu'*"en raison même des maladies répétées, continuelles imprévisibles, et d'intensité variable, qui l'assaillent depuis plusieurs mois, Monsieur D ne dispose plus des moyens physiques nécessaires pour assurer correctement une activité professionnelle quelle qu'elle soit"*, celui-ci introduit une demande de mise en régime d'arrêt de travail pour longue maladie. Laissons la parole à B. Bousquet: "D s'est volontairement soumis à toutes sortes d'expériences mais, il le dit lui-même, la médecine officielle ne peut rien pour lui, ne lui explique rien. Alors, il va écouter des personnages venus lui rendre visite (...) des journalistes, des artistes, des médecins qui connaissent un brin de ces médecines dites "parallèles". Vers cette époque, un groupe se crée à Lyon, [animé par] (...) une journaliste à Paris-Match, (...), le Dr B., président de la Société Française d'Electrothérapie [et] des créateurs (sic)"(45). D a fait leur connaissance [à une date qui n'a pu être mieux précisée] au cours *"d'un congrès des médecines parallèles qui réunissait deux cent personnes dans un hôtel Sofitel de Montpellier et auquel j'ai été convié. On y a pratiqué sur moi toutes sortes d'expériences"* (46,85).

12 fév. 1978 :

D adresse au *Bureau Armée de l'Air Information de Montpellier* une lettre où il relate son aventure et demande réparation.

27 fév. 1978 :

Réponse du Commandant Boyer, du même service : le dossier va être transmis *"à Monsieur le Commandant de la 4ème Région aérienne, à Aix-en-Provence, pour être traité par les autorités compétentes."* (98-99) Ce qui est effectivement fait le 20 mars.

23 mars 1978 :

Réponse de la 4ème Région aérienne : *"Le rapport a été transmis aux autorités compétentes du Centre National d'Études Spatiales qui pourront ainsi lui réserver la suite qu'il mérite [...]. Pour ce qui a trait à votre état de santé, je dois vous rappeler que l'autorité militaire n'a à connaître que des cas médicaux du personnel dont elle a la responsabilité. Il n'est donc pas possible à l'État-major de l'Armée de l'air de vous donner satisfaction dans ce domaine et je ne puis que vous conseiller de vous tourner vers les autorités civiles du lieu de votre domicile. S. : Col. Lepine"* (100).

Comme nous le verrons dans nos conclusions, cet aveu sans nul doute inspiré par la logique et une certaine bienveillance n'est pas exempt de sous-entendus.

22 nov. 1978 :

Par une lettre que lui adresse un des membres du *"Groupe de Lyon"* D apprend qu'il va recevoir incessamment *"une chaîne* [dont on lui a déjà parlé] *destinée à être portée autour du cou qui pourrait provoquer quelques échauffements au début. Si c'est le cas, retirez la pendant une heure ou deux. Mais portez la jour et nuit* [car] *elle vous rechargera* (sic) [et] *vos douleurs de dos devraient complètement disparaître"* (46).

08 12 1978 :

Une autre lettre provenant du même groupe lui annonce l'intervention *"de guides spirituels [auxquels] il faut faire confiance [avant d'aborder] un nouveau cycle de vie"*.(46) Des courriers du même acabit suivront jusqu'au début de 1979 (93).

22 03 1979 :

Deuxième rencontre de D avec des enquêteurs du groupe PALMOS.

1979 :

Dans une lettre qu'il adresse à un membre de ce groupe, D se plaint de sensations de paralysie et d'étouffements.

01 05 1979 :

Finalement reconnu invalide à plus de 66% et dès lors inapte au maintien dans le personnel de cadre de la SNCF, D est mis à la retraite anticipée à 52 ans.

2e trim. 1979 :

Dans son bulletin *OVNI Info* n°34, le groupe PALMOS publie l'affaire D. L'article n'est pas grand chose de plus qu'un résumé de l'enquête du Groupement Régional de Recherches sur les OVNI et conclut à l'apparente sincérité du témoin en insistant sur la détérioration de son état de santé.

??.??.1982 :

"Début des années '80", à l'occasion d'une rencontre avec D, J.P. Troadec, responsable de l'organisme *SOS-Ovni* pour la région Rhône-Alpes, le filme au caméscope. B. Bousquet obtient une copie de cet enregistrement où D relate une fois de plus son aventure, sans rien changer à l'essentiel, lors des Rencontres de Lyon de mai 1998. Elément nouveau, il y est pour la première fois question d'une visite impromptue qu'il aurait reçue "en 1975, 76... peut-être même 77, chez moi, à Montpellier. À 13.45', cinq à six personnes se sont présentées, de diverses nationalités. La plupart étaient des médecins qui dépendaient chacun du ministère de la Défense de leurs pays respectifs. Mais c'était une visite non-officielle. Ils prétendaient agir au nom du



GEPAN, mais la plupart a refusé de donner leurs noms. Ils m'ont ausculté, ont pris beaucoup de notes, tapé un rapport de plus de 100 pages. Parmi eux se trouvait un américain du nom de Niemtzow ou quelque chose comme ça" (94,104). Comme nous le verrons plus loin, la mention du *"Dr Niemtzow"* va contribuer à encore un peu plus embrouiller les choses mais aussi à donner un certain crédit au récit du témoin car c'est un inconnu pour la plupart des ufologues privés en France.

?? 11 1982 :

Dans une lettre qu'il va adresser au groupe PALMOS, D expose qu'un récent message télépathique lui a donné pour double mission de rédiger:
1. en deux exemplaires le récit détaillé de son aventure et l'envoyer aux dirigeants des États Unis et de l'Union Soviétique;
2. pour diffusion en France, un exposé argumenté qui ne reprend pas ce récit mais insiste sur le danger des expériences nucléaires et demande que soit levé *"le secret sur les ovnis"*.

13?07 1985? (ou 1986) :

Cet été là, D et sa femme assurent en l'absence des propriétaires, la surveillance d'une villa située sur la colline Saint-Antoine, à Pézenas. Ils voient arriver vers eux, de la colline Saint-Antoine *"une grosse boule blanche avec des reflets qui ressemble à la lune. Pendant une demi-heure d'heure, elle tourne à 2 à 3 m à peine au-dessus d'un pylône électrique. Elle est rejointe par 4 autres boules semblables : deux viennent se placer au-dessus de la villa, deux autres devant. Elles ont occupé cet endroit pendant environ 40 minutes, avant de s'éloigner, à ce qu'il me semble dans la direction de Castelnau-de-Guers. Plusieurs voitures s'étaient arrêtées sur la route pour regarder le spectacle. Le lendemain, c'est revenu : même phénomène, mais seulement pendant 20 minutes. Le surlendemain pareil"*. Présente, la femme de D dit avoir eu très peur et confirme les déclarations de son mari (73).

Remarque :

Le jour est imprécis; ce pourrait être le 13, 14 ou 16. Selon une dépêche du *Midi Libre* du 20 juillet 1986, des observations similaires ont eu lieu les 12 et 13 juillet à Campagnan, distant de 8 km de Pézenas.

1990 :

D est désormais propriétaire de 23 hectares de vignes et de 11 hectares de terres agricoles, et le père de sept enfants qui, selon ses propres termes, *"ont bien réussi dans la vie"*.

1990 :

Dans son étude publiée à compte d'auteur intitulée *"Expérimentations très spéciales"*, l'ufologue G. Vanquelef mentionne l'affaire D. Évoquant la disparition du chien, elle affirme qu'*"il est mort après s'être couché sur le sac de filaments qui avaient été récupérés"*, version catégoriquement démentie par le témoin.

Remarque :

G. Vanquelef n'est pas venue enquêter sur place mais, comme c'est souvent le cas, s'est contentée de compiler et interpréter ce qu'elle a lu ailleurs.

24 avr. 1990 :

Dans un courrier qu'il adresse à propos d'un tout autre sujet à l'ufologue J. Sider, le Dr P. Shaw, psychologue à Clayton (USA) écrit que : *"Le docteur Richard Niemtzow a autrefois travaillé pendant deux ans pour la police et le gouvernement français, spécialement sur les rapports d'observations d'ovnis"*. Nous avons là un aveu très important qui conduit logiquement à l'équation suivante: Niemtzow + gouvernement français + rapports d'ovnis = ? La seule réponse possible est bien entendu le GEPAN. Et s'il reste des incorrigibles pour encore douter :

20 05 1990 :

Dans un courrier qu'il adresse à l'ufologue J. Sider sur un autre sujet, on peut lire : *"J'ai effectivement travaillé pour le GEPAN, notamment sur le cas Fontaine (Cergy-Pontoise, 26/11/1979) qui n'était qu'un canular. (s) Dr R.C.Niemtzow"*.

09 01 1995 :

P. Petrakis écrit au Dr Richard C. Niemtzow à une adresse qui serait la sienne dans le New Jersey. Pas de réponse.

23 01 1995 :

Emission traitant des ovnis sur le PAF (Paysage Audiovisuel Français).

06 02 1995 :

Publication dans *Le Midi Libre* d'un article qui mentionne l'adresse de SOS-OVNI.

18 02 1995 :

Au reçu de la lettre que D lui adresse, P. Petrakis laisse un message sur le répondeur de B. Bousquet qui appelle D le même jour.

19 02 1995 :

Première rencontre entre B. Bousquet et D, en présence de sa femme, ses enfants et petits enfants. D lit la lettre indignée qu'il a adressée à la chaîne de télévision.

24 02 1995 :

P. Petrakis adresse une demande de renseignements sur l'affaire D au groupe PALMOS. Pas de réponse.

05 03 1995 :

Nouvel entretien entre le témoin, B. Bousquet et le président du groupe ORION (Observations, Recherches, Investigations sur les Observations Non Identifiées) de Béziers, M. A. Grazioli dont c'est la première intervention dans cette affaire. D est dans une forme éblouissante.

?? 03 1995 :

Interrogé par A. Grazioli à propos de son rapport de 1978, A. Duval reconnaît n'avoir consacré qu'une après-midi sur place à son enquête.

07 03 1995 :

Entretien téléphonique entre B. Bousquet et J. Maniez, du "Groupe Action et Connaissance" d'Alès qui estime que l'ancienneté du cas est un handicap dans la recherche d'éléments nouveaux.

11 03 1995 :

Réponse de l'OPRI (Office de Protection contre les Rayonnements Ionisants – anciennement SCPRI) aux questions de B. Bousquet au sujet de la mort du chien :

1) [Dans l'état actuel de nos connaissances], il n'est pas possible que le passage au bleu roi de la robe d'un chien puisse résulter de radiations ionisantes, même à un niveau élevé.
2) à la présente date, il ne reste de toutes façons plus rien à trouver, sinon qu'au prix d'une analyse fine de résidus qui s'avérerait très coûteuse.
3) la mort rapide de l'animal ne peut s'expliquer que par une irradiation nucléaire très forte, de type Iroshima [qui aurait dû causer d'autres victimes].
4) une telle irradiation peut effectivement entraîner l'apparition d'un cancer *"28 à 40 ans plus tard"* mais ni les tremblements des membres, ni les sensations d'étouffement dont se plaint le témoin.
5) les lésions cutanées consécutives à une irradiation apparaissent dans les 12 jours de l'exposition.
6) le patrimoine génétique est modifié avec des conséquences sur la descendance (27).

Une réponse qui sera plus tard confirmée par téléphone par la CRII-RAD : la mise en lambeaux de la peau du chien, son changement de couleur et la réaction violente d'un compteur Geiger douze à quinze ans plus tard ne peuvent s'expliquer que par une très forte irradiation [à laquelle le témoin n'aurait normalement pas dû survivre].

le même jour : Lettre d'A. Grazioli à J.J. Vélasco, directeur du SEPRA : elle évoque les grandes lignes de l'affaire d'Assas et se termine par *"Avez-vous connaissance de ce cas ?"*.

29 03 1995 :

La réponse qui revient tient en sept lignes : *"Nous n'avons pas retrouvé de procès verbal relatant ce cas. En 1955* (sic), *il n'y avait pas de recueil systématique de ces informations par les gendarmeries* (...). *Nous avons le plaisir de vous adresser, ci-joint, une documentation générale concernant les activités du SEPRA"* (103). Ceci en contradiction formelle avec les déclarations du Cdt Lepine, le 23 mars 1978.

06 04 1995 :

Au cours d'un repas chez le témoin, B. Bousquet évoque l'idée d'une mise sous hypnose, déjà avancée par les enquêteurs du groupe ORION. Mais D et sa femme se montrent réticents.

17 05 1995 :

Accompagné par un autre enquêteur, B. Bousquet se rend en banlieue montpelliéraine pour rencontrer un kinésithérapeute pratiquant l'acupuncture et autres médecines nouvelles qui font intervenir le magnétisme biologique. Ce praticien avait rencontré D lors d'une conférence donnée par J.C. Bourret à Montpellier et participé ensuite à une enquête sur le cas dans les années 70 (en 1977 selon toute vraisemblance). Quoique aimable, cet entretien de 45 minutes n'apporte rien de neuf sinon que l'osthéopathe-psychothérapeute déconseille lui aussi la mise sous hypnose.

le même jour :

B. Bousquet adresse un courrier à la mairie d'Assas pour tenter d'obtenir des éclaircissements sur la suite donnée aux événements d'avril 1955. Pas de réponse.

?? 05 1995 :

Poursuivant la piste de la mort du chien, B. Bousquet reçoit confirmation que des os ont bel et bien été prélevés et emportés lors des premières enquêtes. La tombe se trouve à présent sur une parcelle de terrain qui a été vendue et dont l'actuel propriétaire refuse l'accès.

16 10 1995 :

C'est cette fois par téléphone que B. Bousquet interpelle la mairie d'Assas. La secrétaire municipale explique que son précédent courrier a dû s'égarer et qu'il recevra bientôt une réponse... qu'il attend encore. Quant aux deux employés municipaux qui auraient été chargés de déblayer le hangar, l'un d'eux est mort dans des circonstances suspectes (gangrène généralisée), l'autre, retrouvé par D, ne veut tout simplement plus entendre parler de cette histoire ! (135)

30 10 1995 :

Dans un courrier que B. Bousquet adresse au SEPRA, il fait notamment remarquer qu'il y a bien eu déposition à la gendarmerie et que de surcroît un rapport d'enquête a été remis en 1978 à C. Poher. Lettre restée sans réponse (104).

?? 11 1995 :

La piste des os se précise en se compliquant : M. A. Grazioli, président du groupe ORION informe B. Bousquet que B. Dupi, ex-président du groupe PALMOS, avait emmené des os, mais il ne s'agissait que d'os de lapin. Depuis, qui l'eut cru, Dupi *"qui détient* [à ce sujet] *un témoignage capital"* a renoncé à toute activité ufologique, et les efforts de B. Bousquet pour le rencontrer resteront vains. D n'est évidemment pas d'accord : *"Ils ont emporté 4 ou 5 os; mais j'appris plus tard que les analyses ne furent jamais faites, faute de moyen"*. (27)

16 01 1996 :

Le groupe SOS-OVNI adresse un courrier au Dr Richard C. Niemtzow, New Jersey. Pas de réponse.

21 03 1996 :

B. Bousquet effectue des mesures de radioactivité sur les lieux :

1) de la décharge publique où fut entreposé le sac qui contenait les filaments argentés, désormais occupés par une entreprise de tôlerie-soudure;

2) de la pinède où ont atterri les objets.

Selon l'endroit où les mesures sont faites, les résultats varient 0,05 et 0,11 microsievert/heure, ce qui n'est guère supérieur à la radioactivité naturelle locale.

17 05 1996 :

Cherchant à vérifier une affirmation du témoin selon laquelle, aux termes d'un article paru dans *La voix de la Patrie* le lendemain ou le surlendemain de son aventure, des ovnis avaient été observés selon un axe Alpes-Pyrénées en Italie, en Espagne, à Nice, Aix-en-Provence, Béziers, Foix, St.-Jean-de-Luz, B. Bousquet et un autre enquêteur se rendent aux *Archives Départementales de Montpellier*, mais leur démarche tourne court car, pour cette période, les archives de ce journal ne sont plus disponibles. La consultation d'autres journaux ne donnera rien non plus. Autre mauvaise nouvelle pour la crédibilité du cas, la consultation des prévisions météorologiques du mois d'avril 1955 pour la région de Montpellier ne fait pas mention d'un temps doux et humide (82).

29 08 1996 :

Un membre du groupe ORION faxe à B. Bousquet une coupure de presse (reproduite dans l'ouvrage p.75) extraite du Midi Libre du 20 juillet 1986 qui pourrait confirmer les observations de Pézenas. Plusieurs estivants ont signalé les 11,12 et 13 juillet 1986 des ovnis décrivant des cercles ou évoluant deux par deux au-dessus de Campagnan (distant de Pézenas de 8 km à vol d'oiseau) et de Villefranche-sur-Saône.

?? 06 1998 :

P. Petrakis retrouve la trace de J.Schuessler sur Internet. Il répond à son e-mail : *"Le docteur Niemtzow et moi avons travaillé ensemble sur un certain nombre de cas, il y a vingt ans. Richard fait à présent partie du personnel de l'U.S. Air Force* (voir plus loin le paragraphe *"Le bon Dr Niemtzow et son ami Schuessler"*) (...). *Mon centre d'intérêt est la technologie future"*. (108)

Le même mois, Niemtzow consent enfin par répondre aux diverses sollicitations dont il a été l'objet. Il confirme qu'il est bien colonel des services médicaux de l'Armée de l'Air américaine et qu'il a travaillé comme consultant tant pour le GEPAN (et ceci est un scoop) que pour le SEPRA.

Mais lorsque Petrakis se fait plus précis et pose des questions à propos de l'affaire D, il se heurte à des nouvelles dérobades du genre *"rafraîchissez ma mémoire"*. On ne peut s'empêcher de penser que décidément, comme ceux du SEPRA, les dossiers du bon Dr semblent bien mal tenus... Ou bien ?

28 03 1999 :

Ce dimanche, B. Bousquet est réveillé à **02.15'** par D qui lui annonce que son épouse et lui viennent d'observer *"il y a une heure à peine de trois boules blanches puis de quatre autres qui tournaient dans le ciel"*. Au quotidien *Le Midi Libre* ainsi qu'à l'antenne locale de SOS-OVNI, c'est l'effervescence, et télécopieurs comme téléphones sonnent sans arrêt.

06 04 1999 :

Le Midi Libre publie un article sur trois colonnes résumant les principales observations du 28. Bien vite, l'affaire se dégonfle lorsqu'on apprend, ainsi que son exploitant le confirmera, qu'il ne s'agissait de rien d'autre que des faisceaux lumineux d'un *"sky tracer"* à quatre pôles mis en service par une discothèque distante d'à peine 6 km sur un plafond nuageux qui s'y prêtait particulièrement cette nuit là...

16 01 2001 :

Dans un e-mail qu'il adresse à B. Bousquet, le Dr Niemtzow déclare ne pas se souvenir de s'être rendu à Assas.

Dans la seconde partie (prochain numéro) nous allons examiner les diverses hypothèses qu'ont émises les ufosceptiques soucieux de banaliser ce cas comme c'est le rôle qu'ils se sont fixé dans la croisade qu'ils mènent contre ce qu'ils appellent la propagation des "fausses sciences" . Nous donnerons ensuite la parole aux quelques rares personnes qui ont accepté de se prononcer et dont les compétences leur ont permis d'émettre des appréciations à la fois originales et intéressantes.

Franck BOITTE
Informaticien

Chroniques "Martiennes"

Léon BRENIG

Physicien

Université Libre de Bruxelles

Si on se limite à la presse belge et aux médias des autres pays européens, le phénomène OVNI semble avoir complètement disparu de la planète. Or, le flot d'informations portant sur des observations ayant trait aux OVNI, en provenance de toutes les régions du monde, est en fait énorme ! La facilité de communication introduite par le courrier électronique et le réseau Internet permet de concentrer et de mettre immédiatement ces informations à la disposition du public. Un bémol doit cependant être précisé : certaines de ces sources -assez nombreuses- sont, clairement, gérées par des organisations douteuses de types obscurantiste, mystique voire fasciste. La plus grande prudence est donc de mise lorsqu'on se met en quête d'informations sur la "Toile". Il est certain que la consultations de ces sites délirants n'est pas de nature à encourager les journalistes généralistes à diffuser ces nouvelles, car l'amalgame avec les sciences occultes les rend totalement subjectives, démesurées et fantaisistes.

Nous voulons dans ces "Chroniques" - dont le titre serait un affreux plagiat du magnifique recueil de nouvelles de science-fiction écrit par Ray Bradbury si des guillemets *ad hoc* n'en venaient fort à propos sauver la légalité- mettre à la disposition des lecteurs de notre revue les informations annuelles, souvent en anglais, provenant de certains sites Internet de bonne qualité. Ceci implique de notre part un tri préalable de ces sites et des informations qu'ils offrent, de toutes façons trop nombreuses pour être reproduites ici ! Ce tri est basé sur le critère essentiel de la SOBEPS et bien connu de nos membres : l'objectivité scientifique maximum. Ce critère implique également une grande prudence par rapport aux informations que nous allons rapporter ici.

Cette prudence est requise par les organismes eux-mêmes dont dépendent les sites Internet que nous avons utilisés, principalement celui du **MUFON**, **http://www.filersfiles.com**, édité par Georges A.Filer, et celui de **UFO Roundup**, **http://www.ufoinfo.com**, édité par Joseph Trainor et John Hayes. En effet, ceux-ci ont la prudence et l'honnêteté de prévenir le lecteur que de nombreux cas rapportés dans leurs colonnes n'ont pas fait l'objet d'enquête approfondie. Il s'agit souvent d'extraits bruts provenant de formulaires mis à la disposition des témoins sur le site Internet et remplis par eux. Nous avons également utilisés des informations précieuses qui nous ont été transmises par Bob Pratt, journaliste américain et un des très sérieux investigateurs OVNI actuels, ainsi que par Alberto do Carmo, physicien brésilien et un des piliers de l'ufologie scientifique en Amérique Latine. Il n'est pas indifférent de savoir que ces deux chercheurs ont fréquenté et apprécié J.Allen Hynek, le fondateur de l'approche scientifique du phénomène OVNI.

J'essayerai dans ce qui suit de synthétiser les observations portant sur l'année 2002 et auxquelles j'ai eu accès par les sources citées ci-dessus, tout en en approfondissant certaines qui semblent récurrentes, par exemple celles liées à la vague de mutilations de bétail et autres animaux en Amérique du Sud, apparue simultanément avec une vague d'OVNI dans les mêmes régions depuis quelques mois et toujours en cours. Dans ces zones, où parfois un climat de panique s'est installé, ces phénomènes ont souvent fait et font encore la une des journaux et des autres médias et sont l'objet d'enquêtes, non seulement de la part de groupes ufologiques locaux mais également de commissions officielles de vétérinaires ainsi que d'équipes militaires envoyées sur place par les gouvernements respectifs de ces pays. On constatera aussi dans les lignes qui suivent que des objets triangulaires, très semblables à ceux décrits abondamment dans la vague qui a touché notre pays au début des années '90, sont souvent observés actuellement sur toute la planète !

Ils ne sont pas les seuls, on constate également l'observation de nombreux OVNI de forme sphérique, de disques, de *"cigares"*, d'objets rectangulaires et d'objets capables de changer de forme en cours de vol. Les dimensions linéaires estimées atteignent parfois 300 mètres alors que, dans une majorité de cas, on parle de dimensions de quelques dizaines de mètres. Les caractéristiques de vol décrites sont essentiellement les mêmes que celles souvent observées depuis la fin de la deuxième guerre mondiale : vol stationnaire et silencieux, accélérations fulgurantes, disparitions soudaines, émissions d'objets secondaires lumineux partant en vol autonome, impression d'annulation de la gravitation donnée aux témoins par l'aisance et le silence des manœuvres. La même absence apparente de logique dans les objectifs -observations de type sociologique, espionnage industriel, tests de la couverture radar ou de la défense du territoire ?- que dans les observations antérieures est relevée dans les comportements de ces OVNI actuels.

La fin de l'année 2001 et le mois de janvier 2002 ont été marqués par de nombreuses observations à l'échelle mondiale : mini-vague en Belgique qui a déjà été analysée dans un numéro précédent d'*Inforespace*, nombreuses observations aux États-Unis d'objets volants étranges dans les États de New-York, New Jersey, Pennsylvania, Michigan, Wisconsin, Oklahoma, Louisiane, Texas, Ohio. La plupart de ces observations ont été faites entre le 24 décembre 2001 et le 10 janvier 2002. Durant la même période, des témoignages sont également enregistrés au Canada (Colombie Britannique), à Puerto Rico. Au Brésil, dans la région de Brejo da Madre de Deus (zone archéologique importante de l'État de Pernambuco), un des points chauds de la planète en matière d'OVNI, de nombreux témoins (dont un procureur général) déclarent avoir vu un objet de grande dimension, cylindrique aux extrémités arrondies, un "cigare", entouré d'une vingtaine de disques volant séparément, se déplaçant parfois à des vitesses vertigineuses. En Espagne, le 8 janvier vers 15h15', de nombreux conducteurs ont vu au-dessus de la route S-30 menant à Séville, près de Montequinto, un objet volant cylindrique d'apparence métallique, avec deux protubérances sur le "nez", volant à très basse altitude. Les conditions de luminosité (plein jour) et de proximité étaient telles qu'il ne fait aucun doute que l'objet ne comportait pas d'aile et que ce n'était pas un hélicoptère.

Vers la fin de janvier 2002, plus précisément le samedi 26 vers 23 heures, un objet sphérique brillant et en vol stationnaire est observé au-dessus de la ville d'Adiyaman (300 km au sud-est d'Ankara, Turquie). Il semble en rotation autour de son axe vertical et émet des rayons lumineux colorés autour de lui. De nombreux témoins alertent la police. Une équipe est envoyée par celle-ci sur les lieux avec des caméras de vision nocturne. L'objet est filmé pendant cinq heures ! L'objet est bien en rotation sur lui-même et émet des rayons lumineux tout autour de lui. Il est complètement silencieux. Le lundi suivant, 28 janvier, cinq objets brillants semblables sont filmés entre 02h29' et 03h00' par la *Sécurité Nationale* et observés par une vingtaine de policiers et plusieurs centaines de civils. Ils restent stationnaires mais toujours en rotation pendant de nombreuses minutes puis s'éloignent des lieux. Les objets sont restés silencieux pendant toute l'observation. Les faisceaux lumineux ont été analysés par spectrométrie, ces mesures confirment que les objets étaient bien en rotation et dans l'atmosphère, ce qui élimine toute confusion avec des astres. Les films ont été étudiés dans les jours suivants par les services de sécurité du territoire et montrent très clairement la

rotation des objets autour de leurs axes verticaux et les émissions de faisceaux lumineux colorés. Le maire de la ville a suivi toutes les opérations et a collaboré avec le très dynamique groupe ufologique turc *Sirius UFO Space Sciences Research Center* dirigé par H. Akdogan. Aucune explication n'a pu être donnée par les autorités turques qui ont eu, cependant, dans cette affaire, un comportement exemplaire dont devrait s'inspirer de nombreux gouvernements !

Une semaine après ces événements, un terrible tremblement de terre fit 42 morts et plus de 150 blessés à 700 km plus au sud, entraînant un débat très animé sur un lien possible entre les deux phénomènes. En effet, les objets observés à Adiyaman étaient alignés, semble-t-il, au-dessus d'une ligne de faille géologique active que la tectonique des plaques mettrait en relation avec le dit tremblement de terre...

Les observations continuent en février 2002. Au Chili, des décès d'animaux, des poules particulièrement, sont mentionnés dans plusieurs fermes de la région côtière de Barrancas. Les animaux portent les traces typiques de ce que l'on convient maintenant d'appeler le phénomène "*chupacabra*" : des découpes très nettes et une absence totale de sang dans le corps des victimes. Le ou les agresseur(s) ne sont pas arrêtés par des grilles métalliques qu'ils détruisent sans difficulté apparente.

Le 16 février, alors qu'il roulait en vélo en pleine nuit, un jeune homme de la province reculée et peu peuplée de Salta (nord de l'Argentine, près de la frontière chilienne) est agressé par une forme totalement noire aux contours indéfinissables. Malgré plusieurs coups de poignard donnés par le jeune homme à son agresseur, il n'est sauvé que par l'arrivée d'un homme du voisinage attiré par les cris de la victime. L'homme constate la présence de la forme sombre qui disparaît sans laisser de trace. Peu de jours auparavant, dans la capitale de la province, dénommée également Salta, plusieurs témoins indépendants avaient observé des lueurs étranges dans le ciel. De nombreux OVNI sont signalés depuis deux ans dans cette région ainsi que dans les régions chiliennes voisines de Calama et de Antofagasta.

Au Brésil, dans la région du Pantanal, (État du Matto Grosso do Sul), un énorme marais de la dimension de la France, proche de la frontière avec la Bolivie, une vague d'OVNI est signalée entre le 5 et le 20 février. Simultanément, un petit être humanoïde est vu à cinq reprises par une vingtaine de témoins de la région rurale de Corguinho. La créature est bipède, a une taille approximative de 1,30 mètres et se déplace avec un mouvement d'ondulation étrange. Près du même village, un objet volant discoïdale est vu de jour en vol stationnaire au-dessus d'une ferme. À 10 km de là, cinq vaches de type zébu sont trouvées mortes, complètement exsangues, avec une incision parfaite sur le côté de la gorge. Coïncidences ou lien de cause à effet ? En Uruguay, pas très loin de là (à l'échelle du continent !), un objet volant en forme de disque est observé par plusieurs témoins le 16 février à très basse altitude (un peu au-dessus des toits) à Mercedes, une ville de taille moyenne. L'objet est entouré d'une brume émettant une luminescence verte. Il est silencieux mais produit une brise qui met le sommets des arbres en mouvement. À plusieurs reprises, il s'arrête en vol et balaie un faisceau lumineux blanc sur les maisons. Le disque accélère brusquement et disparaît vers le nord.

Entre le 25 février et le 3 mars 2002, une vague d'observations de sphères argentées volant silencieusement est signalée dans plusieurs États du Mexique, dont la capitale Mexico. De nombreuses photos et vidéos sont prises par les témoins. En particulier, une des vidéos montre un tube transparent contenant des sphères sombres; sur une autre, prise le 2 mars à Mexico, apparaît une grande sphère argentée entourée par plusieurs autres de dimension plus petite. Un contrôleur de l'aéroport international de Mexico confirme la présence d'une grande sphère, volant au-dessus de la ville au même moment ! Le 3 mars, un objet volant triangulaire de grande dimension est observé vers 16h00' au nord de la ville de Mexico. Il est stationnaire au-dessus d'une colline. Quelques minutes plus tard, il est rejoint par une

sphère lumineuse qui fusionne avec lui. L'ensemble accélère et disparaît dans la brume. Le 5 mars vers 21h00', un Boeing 727 de la compagnie *AeroMexico* passe à proximité d'un objet lumineux étrange. Le capitaine de bord averti la tour de contrôle de l'aéroport de Monterrey. La suite n'est pas connue ! Pour terminer les observations de février 2002, des OVNI sont également signalés en Australie occidentale ainsi qu'aux États-Unis et au Canada.

Le 3 mars 2002, l'Angleterre est survolée du sud au nord dans sa partie occidentale par un OVNI triangulaire d'à peu près 30 mètres de côté. Il est observé par des témoins indépendants en des lieux et des heures compatibles avec une seule trajectoire continue. Les descriptions données de l'objet sont également très cohérentes. L'objet volait à près de 800 à 900 mètres d'altitude, silencieusement et semblant glisser sans effort. L'OVNI était de forme triangulaire avec des côtés de près de 30 mètres. Des sources lumineuses étaient réparties le long des côtés sur la base, rouges sur le côté droit et bleus sur le côté gauche. Au centre apparaissait une très grande surface lumineuse pâle (ou translucide ?) et pulsant entre le bleu électrique et le pourpre. Cette zone centrale était entourée d'une couronne lumineuse de couleur (?) fixe. La durée totale du déplacement sud-nord a été de deux heures. La description de l'OVNI fait penser à certaines observations faites à Mouscron lors de la mini-vague de décembre 2001-janvier 2002.

Le 6 mars 2002 à 20h45', lent et à basse altitude, un OVNI triangulaire est observé à Baltimore (Maryland, États-Unis). Le témoin distingue nettement une forme triangulaire équilatérale et sombre. L'objet se penche brusquement sur le côté et révèle 3 grandes surfaces lumineuses blanches aux 3 angles et une rouge/orange pulsante au centre : cela vous rappelle-t-il quelque chose... ?

Le témoin (Bill Bean) a le temps de faire une quinzaine de photos puis l'objet démarre vers le haut dans une accélération énorme et disparaît. Les photos sont accessibles sur le site **http://www.ufoman104.com**.

Le soir du 7 mars 2002, les habitants de la ville de Godijevo au Montenegro sont mis en alerte par des fortes explosions venant du ciel. La plupart sortent de chez eux et voient un puissant éclair qui illumine le ciel pendant plusieurs secondes. Quelques minutes plus tard, plusieurs OVNI circulaires de très grandes dimensions apparaissent en vol stationnaire au-dessus de la ville. De nombreux témoins se ruent dans leurs maisons à la recherche d'une caméra ou d'un appareil photo. Les témoins voient les objets passer de la forme circulaire à l'ovale, puis disparaître brusquement vers l'horizon ! La police du Montenegro a procédé à l'analyse de nombreux documents filmés par les habitants de la petite ville, mais n'est arrivée à aucune explication valable...

Toujours en mars 2002, des observations de phénomènes lumineux étranges sont signalées en Colombie Britannique (Canada), dans les Caraïbes, en Argentine (un flash éclairant la nuit comme en plein jour pendant plusieurs secondes dans la région de Cachi). Toujours en Argentine, dans la région du nord située entre Cachi et Salta, plusieurs fermiers ont débusqué à plusieurs reprises une (la même ?) créature bipède d'une taille approximative de 1m70, velue et dont les pieds semblent munis de deux doigts épais et d'un long rostre en place du talon. La tête n'est pas humaine, possède des oreilles assez longues et des yeux rouges. La communauté rurale de cette région est en proie à la panique car des cadavres d'animaux d'élevage, vaches, moutons, sont retrouvés étrangement mutilés depuis plusieurs mois. Ce sentiment s'étend de l'autre côté de la frontière avec le Chili, dans la région de Calama, où les mêmes constatations sont faites. En outre, cette région transfrontalière est marquée depuis la même période par de fréquentes observations d'OVNI et des lueurs étranges dans le ciel. Aux États-Unis, un objet conique stationnaire est signalé au-dessus de la route I-79 Sud près de Glenwood (Iowa) vers 20h30'. L'objet est entre 1500m et 2000m d'altitude. Il est de couleur bleu néon pâle et émet irrégulièrement de la lumière vers le bas. Plusieurs autres automobilistes s'arrêtent pour observer le phénomène qui dure 15 minutes. Lorsqu'un avion militaire provenant d'une

base proche s'approche de sa position, la luminosité de l'objet s'affaiblit presque totalement. L'engin (?) disparaît ensuite à une vitesse effrayante aux yeux des témoins médusés (ce qui exclut l'explication par un ballon). Pour finir, dans la soirée du 31 mars, vers 21h00', un groupe de douze personnes campant sur la plage de Puerto Penasco (côte atlantique du Mexique) voient descendre verticalement un objet lumineux vers la surface de l'océan. Le mouvement de chute cesse brusquement avant que l'objet ne touche l'eau. L'OVNI tourne sur lui-même et émet des flashs de différentes couleurs autour de lui. Le phénomène dure près de 40 minutes et les détails sont bien distingués par les témoins dont plusieurs sont munis de jumelles. Ce phénomène est à rapprocher des observations d'Adiyaman (Turquie) des 26 et 28 janvier précédents décrites plus haut.

Le mois d'avril 2002 commence en beauté par les observations du premier avril (ce n'est pas un poisson !) dans la région de Rosario à 200km au nord-ouest de Buenos-Aires (Argentine). Des centaines d'habitants de cette ville et de villages de la région observent une très grande sphère se déplaçant à basse altitude de Funes à Rosario, c'est-à-dire du sud vers le nord. La Force aérienne argentine constate le phénomène et déclare qu'il s'agit d'une sphère semi-transparente et de forme parfaitement régulière. Le diamètre est de l'ordre de 30 à 50 mètres. L'engin est observé en mouvement de 20h07 à 20h12, puis il s'arrête brusquement et disparaît soudain. Un phénomène analogue est vu par de nombreux témoins dans des provinces voisines. Durant la même soirée, d'autres témoins situés plus au nord, dans la province de La Pampa, voient entre 20h10' et 20h30' ce qu'il qualifient de *"cité suspendue"* dans le ciel entourée d'une sphère transparente, un gigantesque OVNI lumineux, se déplacer lentement dans une trajectoire nord-sud (donc opposée à celle du phénomène précédent !).

L'hypothèse de boules de plasma a été avancée, cependant ces phénomènes extrêmement rares sont très instables et ont donc une durée de vie de quelques secondes généralement. De plus, cette instabilité ne leur permet pas d'atteindre des tailles de plus de quelques dizaines de centimètres ! On a également évoqué la possibilité d'un nuage lenticulaire. Cette hypothèse est difficile à défendre car elle incompatible avec la forme parfaitement sphérique décrite par les témoins et la force aérienne. Elle est encore moins tenable si l'on prend en compte l'arrêt brutal du mouvement et la disparition soudaine de l'objet, attestés également par l'armée ! Cependant, l'explication pourrait être celle donnée par James Oberg, journaliste spécialisé dans les techniques aéro-spatiales. Deux heures auparavant, une fusée militaire russe emportant un satellite a été envoyée du cosmodrome de Plesetsk. Depuis une vingtaine d'années les Russes envoient des fusées parcourant la même trajectoire qui les amène, après une demie orbite au-dessus du cône sud de l'Amérique Latine (sud du Brésil, Uruguay, Argentine, Chili). Là, une nouvelle impulsion est donnée par le propulseur pour envoyer le chargement sur une orbite plus haute. Les gaz émis par le propulseur forment souvent un grand nuage sphérique irisé qui pourrait être l'objet observé par les témoins civils et l'armée. Cependant, d'après le communiqué officiel de l'armée russe l'allumage du propulseur s'est fait à 18h00' et non à 20h10' comme l'affirment la force aérienne argentine ainsi que les témoins civils. Cela n'explique pas non plus l'observation quasi simultanée de phénomènes similaires parcourant des trajectoires de directions opposées. Cela ne rend pas compte, non plus, de l'arrêt brutal du mouvement et de la disparition soudaine du phénomène...

Les 8 et 9 avril, des cas de type *chupacabra* sont signalés dans deux régions du Chili, celle de Talcahuano à 300km au sud de la capitale, Santiago et celle de Antofagasta, dans le nord du pays, déjà citée ici. Dans le dernier cas, il s'agit de l'agression d'un ouvrier d'une mine de la division BSK de la compagnie Codelco-Chili qui y effectuait un travail de nuit vers 03h00' le 9 avril. D'autres travailleurs venus à sa rescousse ont pu voir ce qu'ils ont décrit comme un *"chupacabra"*, une créature bipède de petite taille (approximativement 1m30) aux mains griffues et aux yeux rouges. Les cas de Talcahuanaco correspondent à des massacres de poules retrouvées exsangues

mais dont la chair n'a pas été consommée. Des habitants de ces régions ont demandé et obtenu la venue d'équipes de police sur les lieux.

Depuis plusieurs mois des témoins de différentes régions d'Australie signalent des vols de groupes de sphères argentées ou produisant une luminosité orange autour d'elles. Les vols sont souvent irréguliers et atteignent parfois des vitesses très élevées. Trois astronomes amateurs observent des OVNI aux États-Unis. Les deux premiers, le 16 avril dans l'État de New Hampshire, distinguent un disque volant muni de lumières pulsantes sur le bord. L'objet semblait tourner sur lui-même dans le plan horizontal. Il avait la taille de deux pleines lunes. En 4 secondes, il se déplace d'une distance d'environ trente fois le diamètre de la pleine lune, puis disparaît brusquement. Le troisième, situé dans l'état de New York, observe le 18 avril ce qu'il prend pour un vol en formation d'avions de chasse, le vol est délimité par sept lumières disposées en triangle. Il réalise après une meilleure mise au point qu'il ne s'agit que d'un seul objet de forme triangulaire qu'il peut suivre pendant 15 secondes avant de le perdre de vue.

À une date imprécise autour du 18 avril, plusieurs éleveurs de bétail de la région de Salliquello (province de La Pampa, Argentine) ont trouvé au matin les cadavres de plusieurs vaches mutilées. Des images de l'enquête ont été retransmises par la chaîne de télévision nationale *Cronica TV*. Des vétérinaires ont constaté des incisions et des découpes parfaites permettant l'extraction avec une précision chirurgicale de certains organes comme les parties génitales, la langue ainsi que l'œsophage, les glandes salivaires et l'oreille. Les bords des parties incisées étaient très réguliers, nets et comme légèrement brûlés. Les cadavres étaient complètement exsangues : plus aucune goutte de sang dans le système vasculaire excepté quelques petits caillots restés dans le cœur. Muscles et ligaments étaient desséchés. Contrairement à leurs habitudes, les autres animaux, vaches et prédateurs, refusaient de s'approcher des cadavres. La même nuit des sources de lumière aux déplacements étranges dans le ciel avaient mis la population en émoi. Coïncidence ?

Le mois d'avril et celui de mai 2002 seront témoins d'observations presque quotidiennes d'objets volants en forme de disque à proximité du fameux volcan Popocatepetl, toujours actif, situé à une soixantaine de kilomètres de Mexico. Elles sont confirmées par de nombreux témoins oculaires mais aussi par l'analyse des photos du volcan prises régulièrement par le système de webcams *CENEPRED* de surveillance géologique du volcan fonctionnant 24h sur 24h. Aucune explication convaincante n'a été jusqu'à présent proposée ! (voir **webcam/popocatepetl.htm**).

Le premier mai 2002 un énorme objet cylindrique de près de 100 mètres de long est vu par trois motocyclistes dans la région de Cachi (nord de l'Argentine) au-dessus de l'autoroute 33. L'objet reflète la lumière du soleil couchant et semble flotter à 200m de hauteur. Il avance très lentement. Sa paroi semble faite d'acier poli. Soudain il cesse brusquement son mouvement pendant quelques secondes puis accélère violemment vers le haut et disparaît à la vue des témoins. Toujours au Chili mais dans la région australe du pays, les habitants de la ville de Angol et des villages voisins assistent à une vraie invasion d'OVNI le 6 mai. Elle débute vers 19h00' avec un premier *"engin"* émettant des flashs de couleurs variables qui arrive du nord, effectue une chute vertigineuse de 1000 mètres puis repart à l'horizontale pour ensuite se perdre à l'horizon. Quelques minutes plus tard, un autre objet émettant une luminosité rougeâtre surgit au-dessus d'une chaîne de montagnes voisine puis s'éloigne dans le brouillard. Quelques secondes plus tard, un troisième OVNI apparaît en vol stationnaire au-dessus de la chaîne montagneuse. Il se déplace de 60 degrés d'arc le long des crêtes dans un silence total. Son intensité lumineuse se met à croître le long de sa trajectoire. Il finit par disparaître au loin.

Les mutilations d'animaux continuent en Argentine. Le 23 mai, dans la province de la Pampa, région de General Acha, une vache est trouvée morte, exsangue; des organes en ont été proprement extraits : un oeil, la langue et une mâchoire. Mort depuis quelques jours, l'animal n'est ni putréfié, ni attaqué par les charognards.

Les bords des incisions sont nets et parfaitement cautérisés comme si elles avaient été effectuées non par un bistouri, mais avec un instrument portant les chairs à hautes températures. En somme, cela ressemble fort à une découpe au laser !

Le 25 mai, dans la région de Jacinto Arauz (toujours en province de la Pampa, à 400 km au sud-ouest de Buenos Aires), des fermiers trouvent deux vaches mortes et mutilées. Les caractéristiques des mutilations sont identiques à celles des cas précédents : incisions et extraction d'organes, dents, glandes mammaires, langue, oreille ! Dans les deux cas les autorités provinciales réagissent et envoient des représentants officiels ainsi que des vétérinaires et une équipe de policiers. Les vétérinaires s'avèrent incapables de fournir une explication et déclarent n'avoir jamais rien vu de semblable. Quelques jours plus tard, deux autres vaches sont retrouvées mutilées de la même manière dans la zone de General Acha ! Sur une des vaches, un embryon a été enlevé avec la même précision, par une découpe parfaitement circulaire dans l'abdomen.

Le lendemain c'est la Turquie qui est touchée. Vers 17h00', un objet brillant de couleur mauve plonge à très grande vitesse dans la mer de Marmara près de l'île de Sivri, semant la panique parmi les pêcheurs travaillant aux environs du point d'impact. Par chance, un vidéaste amateur capte des images de la chute qui sont analysées par le Ministère turc de la Défense, par l'Observatoire National à Istanbul et par l'association ufologique TUVPO (des images du vidéofilm sont visibles sur leur site **http://www.tuvpo.com**). Le même jour à 18h30', avant le coucher du soleil, un ingénieur électricien d'Istanbul filme un objet circulaire muni de 7 *"bras"* ou protubérances. Des sources de lumières situées sur la partie supérieure de l'OVNI émettent des faisceaux intermittents verts, jaunes et rouges. L'objet est d'abord en vol stationnaire puis se met à se déplacer lentement laissant derrière lui une traînée verdâtre. Il disparaît derrière une colline. L'analyse du film vidéo de 3 minutes 30 secondes révèle que l'objet comportait dix *"hublots"* sur le pourtour. Il tournait sur lui-même régulièrement et émettait des flashs verts, jaunes et pourpres. L'engin était parfaitement silencieux. (Pour plus d'informations consulter **http://www.siriusinfo.org**).

En juin 2002, des mutilations d'animaux sont signalées au Canada, en Orégon (États-Unis) ainsi qu'au Mexique avec les mêmes caractéristiques étonnantes qu'en Argentine. Là aussi, les régions où ces phénomènes se déroulent sont le terrain d'observations d'OVNI et de lumières non identifiées dans le ciel. Mais c'est surtout l'Argentine qui monopolise l'attention. En effet, les mutilations se répandent comme une traînée de poudre et s'étend à de nouvelles provinces. Les responsables politiques envoient commissions d'enquête sur commissions d'enquêtes avec des résultats souvent contradictoires. Les scientifiques des universités interviennent également. Le gouvernement fait face à un gros problème : comment faire pour juguler la vague de panique qui s'empare des fermiers du pays ? Parallèlement, les observations d'OVNI pleuvent et déclenchent également une campagne de presse dans le pays. Toujours en juin, plusieurs objets triangulaires sont observés dans les états américains de Virginie, Géorgie et Nevada. De nombreuses autres observations sont rapportées mais insuffisamment documentées pour figurer ici.

Au début du mois de juillet 2002, des animaux expérimentaux de l'Institut National de Techniques d'Élevage, INTA, d'Argentine sont retrouvés morts et mutilés dans une prairie appartenant à l'institut à Santa Rosa de Leales : huit vaches et sept chèvres dont les cadavres sont, bien entendu, exsangues et certains organes ont été prélevés avec toujours cette même précision maniaque. La même nuit une lumière puissante au comportement bizarre a été observée dans le ciel près de cette zone. Quelques jours après, la controverse éclate. L'INTA déclare officiellement que les responsables des décès sont les conditions rigoureuses (c'est l'hiver dans l'hémisphère sud) et une espèce de rongeur appelé localement souris à museau rouge (Oxymcterus) qui aurait fait une mutation et serait devenu carnivore ! Un autre institut national se range à cette position, le SENATA, Service National de Santé et de Qualité Agro-alimentaire. De nombreux vétérinaires et biologistes ayant enquêté ou analysé les cadavres et leurs tissus biologiques s'insurgent contre cette conclusion. Le démenti cinglant ne tarde pas à se manifester : le gouvernement de la province de La Pampa (où beaucoup de ces cas ont eu lieu) déclare officiellement que ces conclusions sont inacceptables tout simplement car ce type de rongeur n'existe pas dans cette province ! Cet animal des régions tropicales humides est inconnu dans cette province au climat sec et tempéré froid. En outre, comme le constate un professeur de médecine vétérinaire de l'Université National de la Pampa, il y a partout des souris de toutes espèces, or on n'a jamais retrouvé de matière fécale de ces rongeurs sur les lieux des mutilations ! D'autre spécialistes ajoutent que supposer une mutation d'herbivores aussi spécialisés en carnivores relève autant de la science-fiction que de les attribuer à des extra-terrestres... On constate donc ici un scénario courant : confronté à un phénomène qu'il ne maîtrise pas, dans le but de cacher son impuissance et d'éviter la panique dans la population, le gouvernement fait d'abord la sourde oreille puis envoie des enquêteurs chargés de banaliser le phénomène. Certains enquêteurs faisant partie des commissions officielles d'enquête ajoutent que dans certains cas, les lieux où se trouvaient les animaux mutilés n'étaient accessibles que par la voie des airs et dans aucun cas on n'a retrouvé de traces de pneus ou même de pas. Vers la fin du mois les cas se sont multipliés au point d'atteindre 394 au 30 juillet ! Au vu de nouveaux cas, de la précision des découpes effectuées sur les animaux, des comportements d'évitement des autres animaux, du refus des chiens et des prédateurs de consommer la viande des bêtes mutilées, les techniciens de la SENASA commencent à revoir leurs conclusions.

Corrélée ou non aux événements précédents, une vague d'OVNI se développe en Argentine pendant le mois de juillet 2002. En voici un cas. Dans le sud du pays, région de Comarca, des habitants du village de Carmen de Patagones, des environs et de la ville voisine de Viedma, voient le 5 juillet entre 21h00' et 21h30' un objet volant très lumineux et changeant continuellement de couleurs. Les premiers témoins alertent leurs voisins et rapidement de nombreuses personnes observent le phénomène étonné par la très forte luminosité de l'objet et par son comportement curieux. Celui-ci évolue de manière erratique, volant en zigzag puis s'arrêtant tout en ayant un mouvement de balancement. Parfois, il grossit comme si un zoom lui était appliqué puis décroît de la même manière... Un témoin filme l'OVNI, un autre essaie de le suivre en camion et finit par le perdre de vue.

Toujours le 5 juillet, mais au Mexique cette fois, un mini-vague d'OVNI commence vers 08h00' du matin sur la ville de Mexico avec une flottille de 30 à 40 sphères *"métalliques"*. Plusieurs témoins séparés constatent qu'elles suivent une autre sphère beaucoup plus imposante. Vers 09h30', un autre témoin, toujours dans la même zone, observe le passage d'un objet triangulaire suivi de trois sphères métalliques. L'après-midi, un autre (?) OVNI sphérique de grande dimension est vu se déplaçant d'est en ouest près de l'aéroport international de Mexico. La trajectoire se redresse brusquement et l'objet se perd dans les nuages orageux qui surplombent la ville. Le même jour, un groupe de sphères lumineuses sont observées par un ingénieur à Merida, capitale du Yucatan (sud du Mexique). Les sphères sont d'un rouge brillant, très rapprochées les unes des autres et effectuent un mouvement ascendant dans un silence total. Quatre jours plus tard, un témoin de Cancun (Yucatan) observe une sphère rouge volant au-dessus de la ville en s'élevant puis en descendant de manière irrégulière. L'objet part vers la mer et disparaît au large. Le même jour, plusieurs témoins de l'État de Tlaxcala voient un OVNI rouge brillant avec un centre coloré en bleu volant autour du sommet du volcan Malintzin (120 km à l'est de Mexico). L'objet reste pendant quelques minutes en vol stationnaire au-dessus de la bouche du volcan puis repart et disparaît à l'horizon.

Un cas extraordinaire -qui rappellera des événements précis à certains de nos lecteurs !- a lieu le dimanche 21 juillet dans la localité rurale de Chajan, province de Cordoba (Argentine), vers 23h00'. Un sergent de police chevronné, Guillermo Arias, effectue une patrouille de routine. Des col-

lègues lui signalent par radio des lumières bizarres dans la zone et prennent la route pour le rejoindre. G. Arias voit effectivement des lueurs étranges à grande distance et décide de s'en approcher avec sa camionnette. Il prend une piste de terre et avance d'une dizaine de kilomètres. Brusquement, le moteur commence à avoir des ratés et tombe en panne. Simultanément, les lumières de bord s'allument et s'éteignent de manière désordonnée, l'indicateur de fréquence de la radio se met à défiler en continu. Une odeur âcre de câble électrique brûlé se répand dans la voiture et le plafonnier se met à s'allumer et à s'éteindre. Le policier pris de peur sort de la voiture et fait quelques mètres à reculons sur le chemin. Dans son énervement, il perd son téléphone portable.

L'obscurité était totale, quand soudain une immense lumière surgit d'un champ voisin et un gigantesque engin de forme triangulaire s'élève lentement. Une *"ville flottante"* (selon les termes utilisés par G. Arias), de près de 200 mètres de large sur laquelle se distinguent une enfilade de *"petites fenêtres"* (il les estime à une centaine !). Epouvanté, il croit distinguer des mouvements derrière ces sortes de hublots. Les ombres ne lui paraissent pas humaines, mais ces images sont trop fugaces, sa panique trop grande pour qu'il puisse s'en faire une meilleure idée. Le dessous de l'engin émet un flot de lumière intense vers le bas. Brusquement, l'objet accélère son ascension puis part à l'horizontale à basse altitude. Il disparaît peu de temps après derrière une colline. Pendant toute l'opération le secteur a été illuminé comme en plein jour, révélant les fermes, les champs dans les menus détails ! D'après le policier cette intense luminosité aurait subsisté durant une vingtaine de minutes après le départ de l'OVNI (?). Quand il reprend ses esprits, G. Arias revient à la camionnette, constate que tout les appareils fonctionnent de nouveau normalement et signale sa position et ce qu'il vient de vivre à ses collègues. Son téléphone sonne, ce qui lui permet de le retrouver : c'est son épouse qui l'appelle, alertée par ses collègues. Il est finalement rejoint par les autres policiers. Le lendemain, les autorités de police de la région l'interrogent lui ainsi que ses collègues qui ont pu voir de plus loin l'étrange phénomène lumineux. Les lieux sont passés au peigne fin et une reconstitution des faits est organisée, des moyens importants sont mis en œuvre pour effectuer une enquête approfondie, autrement dit les responsables politiques prennent l'affaire au sérieux. Peu après, les enquêteurs apprennent que la camionnette de deux autres policiers patrouillant à une soixantaine de kilomètres de celle de G. Arias a été frappée par des rayons lumineux violets puissants émanant d'un objet volant extrêmement lumineux. Cela s'est passé quelques heures avant le cas de G. Arias...

Août 2002 : une panique générale se répand depuis plusieurs semaines dans plusieurs régions de l'Inde et du Népal. Cela a commencé par une période où des villageois de l'État de l'Uttar Pradesh se sont vus attaqués de nuit et parfois en plein sommeil sur les terrasses de leurs maisons par une (ou plusieurs ?) mystérieuse créature bipède et velue de taille nettement supérieure à celle de singes de ces régions. La créature se tient continuellement debout sur ses deux membres inférieurs et fait preuve d'une agilité extrême et d'une très grande agressivité. La police est intervenue à plusieurs reprises sans résultats, dépassée par la rapidité de la créature qui finit par être désignée par les habitants par le nom de Hanuman, le dieu singe de la mythologie indouiste. Après quelques semaines, c'est un autre phénomène qui remplace le précédent. Des sphères volantes de la taille d'un ballon de football, émettant des rayons lumineux de couleurs variables, attaquent certains villageois, leurs infligeant des chocs électriques, de graves brûlures, de nombreuses coupures et causant parfois leur mort ! La région touchée s'étend de la région frontalière avec le Népal à 600km plus au sud que New Delhi. Pour débuter, le gouvernement cherche à démontrer que ce n'est qu'une hallucination collective causée par une nouvelle (?) sorte d'insecte volant. De nombreux médecins de ces régions, ayant vu les victimes, s'insurgent contre cette attitude et les habitants s'organisent en milice pour essayer de se protéger. Suite à cela et les agressions se poursuivant, l'IIB, *Indian Intelligence Bureau*, service national de surveillance du territoire envoie plusieurs équipes. L'une d'entre elles

utilise un appât pour essayer d'attirer un de ces objets. Il dispose sur un toit de maison une sphère émettant des lumières colorées variables à dominante rouge identiques à celles émises par l'OVNI. Et effectivement, vers 01h00' du matin, un objet lumineux s'est approché et est filmé. D'autres vidéos filmées par des particuliers sont ensuite fournis aux services de sécurité qui enquêtent sur le phénomène. L'enquête est toujours en cours, mais l'IIB n'hésite plus à évoquer une origine extraterrestre comme hypothèse possible !

Toujours en août, des animaux de ferme, chèvres et vaches, sont retrouvés morts dans des conditions étranges dans les régions de Cachi (Argentine) et Calama (Chili). De nouvelles enquêtes sont lancées. Des décès analogues sont signalés au Nicaragua et créent une controverse entre divers spécialistes, vétérinaires et biologistes. De nombreux OVNI lumineux sont observés en août au-dessus de la Colombie Britannique (Canada) et dans plusieurs États des États-Unis.

En septembre 2002, les policiers argentins continuent à observer des phénomènes OVNI. Toujours dans la province de Cordoba, dans une région au sud de Rio Cuarto -précisons que la mésaventure du policier G. Arias a eu lieu à une soixantaine de kilomètres de Rio Cuarto !- plusieurs brigades de police et des témoins civils ont constatés la présence d'objets discoïdaux volant parfois en formation ayant parfois des comportements irréguliers et souvent observés en position stationnaire au-dessus de collines élevées. Ces objets sont toujours silencieux et émettent parfois des faisceaux de lumière rouge. Huit tels OVNI ont été observés au-dessus du Cerro (colline) Sampacho, le 6 septembre vers 22h00' par des policiers. Les objets émettaient une lumière rougeoyante dans un silence total.

Au Mexique, un OVNI sphérique et lumineux d'un diamètre de près 50 mètres est observé en vol stationnaire vers 02h50' le 1er septembre près de la ville de Tijuana. Les témoins réveillent plusieurs voisins qui font la même constatation. Finalement, c'est la quasi totalité des habitants du quartier qui finit par contempler le phénomène.

Dans la région de Mesquite (Texas, États-Unis) frontalière avec le Mexique -32 km au nord de El Paso- un OVNI triangulaire gris métallique est observé vers 17h00' le 9 septembre par un militaire professionnel. L'objet est totalement sombre mais bien visible à cette heure du jour. Il est d'abord stationnaire, à près de 10 m au-dessus du sol. Puis, il se met en mouvement à faible vitesse et passe pratiquement au-dessus du témoin à la même hauteur ! Il semble flotter dans l'air et est complètement silencieux. Il se déplace avec un des côtés vers l'avant. Le témoin a largement le temps de constater que l'objet est complètement lisse, sans hublot ni aucune structure apparente. Il ne perçoit aucun souffle et reste sidéré par ce qu'il a vu : il réalise que la force nécessaire pour soutenir un engin de cette dimension est énorme et qu'elle aurait du produire du bruit et des mouvements très violents dans l'air.

Le 15 septembre en début de soirée, un témoin, ingénieur aérospatial et ancien chef pilote d'avion cargo, observe avec ses jumelles deux objets coniques métallisés volant au-dessus de la ville de Berlin (Allemagne). Les deux objets sont munis de trois protubérances sur leur base. Ils volent en se suivant séparés de 2 ou 3 kilomètres à une vitesse estimée à un tiers de celle d'un satellite. Soudain, l'objet de tête s'arrête en vol stationnaire, attend que le suivant le rejoigne et repart de concert avec celui-ci. Les objets finissent par disparaître au loin. Le témoin estime qu'aucune confusion n'est possible avec des satellites, ballons ou tout autre engin volant connu. Le même jour un objet triangulaire est observé par une famille près de Montréal, Québec. L'engin est d'abord stationnaire puis se met en mouvement et passe au-dessus de la voiture des témoins.

Dans la nuit du 28 au 29 septembre, plusieurs événements étranges sont signalés à la police chez nos voisins hollandais. Cela se passe à Bladel, près de Eindhoven. Un couple en voiture est suivi par une sphère lumineuse blanche. L'objet suit parfaitement toutes leurs accélération et changement de directions. Lorsque excédés, ils arrêtent leur véhicule, l'objet effectue des mouvements circulaires continus au-dessus d'eux ! Cela se

reproduit à plusieurs reprises. L'objet ne finit par s'éloigner que lorsque après 45 minutes de trajet les témoins garent leur voiture à proximité de leur maison. L'enquête est menée par le UFO Werkgroep-Nederland (UWN).

La même nuit, vers 00h30', à Utrecht, ayant raté le dernier autobus, une femme rentre chez elle à pied. Rapidement, elle constate qu'elle est survolée par un objet lumineux blanc aplati, légèrement incliné et prolongé d'une sorte de pinceau lumineux gris oscillant du haut vers le bas comme un essuie-glace de voiture. L'objet la suit à la même vitesse, tournant exactement aux endroits où elle tourne. Lorsqu'elle s'arrête, inquiète, l'objet cesse sa progression et se met à tourner au-dessus d'elle, exactement comme dans le cas précédent ! Après une heure de marche, surmontée de l'OVNI, la personne est arrivée dans sa rue. L'objet recommence sa rotation, cette fois au-dessus de la maison du témoin, puis s'éloigne définitivement. Le lendemain soir (30 septembre) vers 22h30', un homme assis dans son jardin à Hoorn (province de Noord-Holland) observe le ciel et voit passer un objet étrange en forme de *"console Game Boy"* (!) avec 5 sources de lumière rouge sur chaque côté. L'objet est beaucoup plus grand qu'un avion de chasse, vole plus haut et est beaucoup plus rapide, quoique son vol ressemble à un film passé au ralenti et donne une forte impression d'étrangeté au témoin. Il vient de l'est, passe au-dessus de Hoorn et se dirige vers Alkmaar. Vingt secondes après une boule lumineuse blanche passe le long de la même trajectoire comme si elle suivait l'objet précédent ! (voir *De Telegraaf* 30 septembre 2002 et 1 octobre 2002, et le groupe ufologique UWN).

Le mois d'octobre commence par une vague de décès d'animaux de ferme, principalement des poules, canards, oies et lapins, à Puerto Rico. Les animaux sont systématiquement retrouvés exsangues, avec deux perforations dans le cou. Les grillages métalliques sont partout découpés sans avoir pu résister aux agresseurs. Un climat de panique s'installe parmi les fermiers et des enquêteurs viennent sur place. Le 3 octobre à 17h55' un objet volant de couleur blanche, en forme d'œuf, est observé à St-Albans, Hertfordshire (Grande-Bretagne) par une famille. L'objet effectue des mouvement irréguliers avec des ascensions et descentes verticales très rapides. Il se met abruptement en vol stationnaire à une hauteur approximative de 600 mètres. Là, il passe de la couleur blanche au jaune. L'objet remonte ensuite vers un nuage puis disparaît en un éclair. L'observation a duré près de 15 minutes. Le lendemain, à Northampton (Grande-Bretagne) vers 23h00', un vol de 4 OVNI triangulaires est observé passant à haute (?) altitude. De couleur blanche, ils sont entourés d'un halo rouge-orange. Ils se déplacent à grande vitesse, trois de front et le quatrième derrière. Les trois premiers OVNI ont des trajectoires irrégulières, comme s'ils tentaient d'entrer en collision et ensuite de s'éviter. L'observation dure environ 40 secondes.

Le 29 octobre, des gens roulant en voiture à Koursk (500 km au sud de Moscou) voient soudain un objet lumineux rouge volant dans leur direction. À l'approche de l'objet la radio émet des parasites qui finissent par interrompre l'émission de radio Moscou que les témoins écoutaient. Lorsque l'OVNI est suffisamment éloigné, les parasites cessent et la retransmission redevient bonne. Deux jours plus tard, soit le 31 octobre, de nombreuses observations formant un ensemble cohérents de témoignages sont rapportées dans la région d'Astrakhan (Crimée), près de l'embouchure de la Volga en mer Caspienne. Les observations se sont déroulées sur cinq jours au cours desquels différents témoins indépendants ont vu une imposante sphère volant au-dessus de la chaîne de collines près d'Astrakhan. L'OVNI émettait parfois des grappes de petites sphères lumineuses blanches ou dorées. Dans la même région, à Ortzonokitsk, durant la même période, des témoins ont également observé un objet sphérique qui émettait des faisceaux lumineux de couleurs variables. L'observation a duré plusieurs minutes puis l'objet a brusquement disparu aux yeux des témoins médusés. De nombreux OVNI sont également observés en d'autres endroits de la planète : aux États-Unis, Pologne, Australie durant le mois d'octobre 2002. Les informations les concernant sont cependant trop fragmentaires pour être rapportées ici.

Le 1er novembre à 05h30', le pilote et le copilote d'un DC-10 volant à 6.600 mètres d'altitude au-dessus de la Turquie, de Antalya à Istamboul, constate que leur avion est survolé par une flotille d'OVNI. Alertés d'abord par un signal étrange sur l'écran radar, ils voient à travers les fenêtres du cockpit un groupe de 15 objets circulaires, chacun ayant la taille d'un Boeing 747 passant à 10.500 mètres au-dessus d'eux ! Ils dégageaient une légère luminescence et ne laissaient aucune traînée de condensation. La rencontre à eu lieu près de la ville de Afyon. Les objets se sont perdus au loin. Peu après, des témoignages d'autres avions de ligne ont afflué, décrivant le même phénomène. L'hypothèse de rentrée dans l'atmosphère de débris de fusée n'est pas à exclure.

Le 4 novembre, c'est au tour des pilotes chinois de deux avions de lignes appartenant à deux compagnies chinoises différentes d'observer un objet volant en forme de skate-board blanc et bleu. Le premier des pilotes distingue l'objet en vol stationnaire juste en dessous de son avion, au-dessus de la province de Anhui. Un troisième pilote signale également le même objet à la station de contrôle de Tonglu dans la province de Zhejiang. Le 6 novembre, l'équipage du vol 232 de la compagnie *AéroMexico*, un Boeing 737, volant de Mexico à Guadalajara, transmet par radio à l'aéroport international de Mexico une observation qu'il est en train de faire. Le contrôleur voit également le phénomène, un objet de très grande dimension entouré de lumières argentées. L'équipage et le contrôleur maintiennent qu'il ne peut s'agir d'un avion conventionnel. Le même jour est filmée au-dessus de la ville de Iztacalco, à l'est de Mexico, une flottille d'une vingtaine de sphères métallisées. Les objets étaient très brillants et volaient en formation géométrique.

Le 10 novembre, le cadavre d'une vache étrangement mutilée, selon le "rituel" déjà bien connu, est retrouvé au nord de l'Argentine près de la ville de Santiago del Estero. Comme d'habitude, des organes avaient été prélevés par des découpes impeccables et le cadavre était non putréfié, ni attaqué par les charognards ou les chiens errants malgré les fortes chaleurs et l'évidence que la bête était morte depuis plusieurs jours. Corrélées ou non, selon la formule consacrée, plusieurs observations d'OVNI ont lieu durant le mois de novembre en Argentine.

Le 18 novembre, un autre OVNI est observé au-dessus de Simferopol -grande ville côtière de la mer Noire- en Crimée (Ukraine) vers 06h00' du matin. En Colombie Britannique (Canada). Les 01,18 et 22 novembre, plusieurs OVNI sont signalés au Brésil. Le dernier est observé vers 20h50' au-dessus de Santos, grand port de l'État de Sao Paulo, par une centaine de témoins. Il s'agit d'un objet en forme d'anneau luminescent avec des flashs jaune, blanc, bleu se succédant tout autour de l'OVNI (voir le grand quotidien national *O Globo* du 19 novembre). Le 28 novembre, un groupe de trois sphères aplaties identiques est vu à Buenos Aires (Argentine) et à Bogota (Colombie). À Bogota, les objets effectuaient des mouvements irréguliers au-dessus d'une chaîne de collines voisine de la ville puis démarre brusquement et disparaissent à l'horizon. Des centaines de témoins indépendants ont vu le phénomène et au moins une vidéo a été prise. Enfin, le 1er décembre, plusieurs témoins indépendants ont observé une grande sphère brillante passer au-dessus de Caracas (Vénézuela). L'objet émettait des étincelles autour de lui.

Pour terminer cette chronique, insistons encore une fois sur le fait que ceci ne représente sans aucun doute que la pointe de l'iceberg OVNI ! Mais, tout ces témoignages, déjà très sélectionnés -nous n'avons généralement retenu que des témoignages rapportés par plusieurs témoins, de préférence indépendants, et comportant des prises de vue vidéo ou photo- nécessitent une extrême prudence et des enquêtes approfondies avant de pouvoir les ajouter aux "archives-X" du phénomène OVNI mondial.

Léon BRENIG
Physicien / ULB

Quels prototypes pour la vague belge ?

Léon BRENIG

Physicien - Université Libre de Bruxelles

N'en déplaise à nos détracteurs, nous prendrons comme hypothèse que de nombreux témoignages de la vague belge n'ont pas été le résultat de confusions avec des avions ou autres engins volants conventionnels, qu'ils n'ont pas été le fruit virtuel d'hallucinations individuelles ou collectives et que l'intervention divine doit selon toute vraisemblance être exclue. Nous respectons suffisamment nos concitoyens pour ne pas les suspecter systématiquement de naïveté, d'ignorance, d'alcoolisme, de schizophrénie ou de mysticisme échevelé.

Restent alors 3 possibilités d'explication à ces observations : une classe de phénomènes naturels inconnus, des prototypes militaires secrets ou des engins extra-terrestres (oui, j'ai osé écrire ce mot fatidique que la vertu de nos détracteurs ne saurait contempler !). Je passerai rapidement sur l'hypothèse d'un phénomène naturel inconnu ainsi que sur celle d'engin extra-terrestre pour m'attacher à celle de prototype que je voudrais approfondir ici. Avant cela, résumons pour la énième fois les caractéristiques des objets observés durant la vague.

Ovni de la vague belge : caractéristiques physiques

Allure générale

Dès les premières heures de la soirée du 29 novembre 1989, les témoignages d'une très grande cohérence décrivent des objets volants inhabituels aux contours nets et géométriques. La forme la plus souvent mentionnée est celle d'une plateforme sombre, de base triangulaire de 20 à 30 mètres de coté. Cette structure ne semble pas conçue pour avoir une bonne pénétration aérodynamique. En effet, les parois verticales, hautes de plusieurs mètres, sont décrites comme généralement verticales et planes, ce qui offre une prise importante aux frottements avec l'air. Parfois munies de puissants phares éclairant horizontalement, elles sont, dans certains cas, parcourues par des pulsations lumineuses faisant le tour de la plate-forme. Dans d'autres cas, elles sont couvertes de panneaux lumineux. Le dessus de l'objet est rarement vu par les témoins, nous n'en parleront donc pas ici. Par contre, la base inférieure est abondamment décrite. Le plus souvent, elle est dépeinte comme comportant une grande surface lumineuse dans chacun des trois angles et une quatrième au centre. Parfois d'autres zones lumineuses plus petites sont rapportées.

Sources lumineuses

Les trois premières sources lumineuses sont de très grandes dimensions : de 3 à 5 mètres de diamètre. Elles ressemblent à des calottes sphériques convexes vers le bas et encastrées dans la masse de l'objet. La luminosité qu'elles émettent est souvent diffuse et terne : il ne s'agit pas de lumière dirigée, quoique à de multiples occasions on a décrit de puissants faisceaux lumineux émanant de ces zones et dirigés vers le sol. Ceux-ci sont extrêmement intenses, leur forme est conique et la lumière semble une matière "solide" -ce terme est répété fréquemment- aux témoins. La zone lumineuse centrale semble plus complexe. Emettant souvent une lumière rougeoyante et pulsante, elle apparaît comme plus bombée que les trois autres sources et semble même parfois être complètement sphérique et non solidaire de la masse de l'objet. Elle peut parfois se détacher de la plate-forme et partir en vol autonome comme l'ont décrit les gendarmes d'Eupen et d'autres témoins de la vague.

Ces témoins ont également constaté des émissions de faisceaux lumineux non-divergents, comme ceux émis par un laser. Cependant, ces émissions lumineuses semblent d'une nature différente de celles d'un laser pour les raisons suivantes. Tout d'abord, ces faisceaux ont une extrémité nette, ils sont tronqués. Cette caractéristique ne peut être le fait d'un faisceau émis par une source et se propageant à partir de celle-ci. Si tel était le cas, la coupure nette du faisceau ne pourrait s'expliquer que par sa rencontre avec un milieu matériel différent de l'air (comme une substance extrêmement absorbante pour la lumière ou un miroir, par exemple) et présentant un bord tout aussi net, ce qui paraît fort peu probable dans l'atmosphère. Ils peuvent se rétracter et s'allonger à des vitesses parfois faibles tout en conservant cet aspect très géométrique et tronqué. Les témoins les ont décrits comme de la lumière *"solide"*.

Un autre épiphénomène, mentionné par les gendarmes d'Eupen, est la capacité de ces faisceaux à se réduire à des volumes lumineux sphériques pouvant se déplacer de manière autonome dans l'air, parfois à très grande vitesse ! L'ensemble de ces caractéristiques, ainsi que celles des faisceaux coniques d'aspect solide émis vers le bas par les surfaces lumineuses de la partie inférieure de l'objet, font plutôt penser à de la lumière émise par les molécules de l'air dans le volume constituant le "faisceau". Une telle émission pourrait être due à l'ionisation de ces molécules par un champ électromagnétique approprié et produit par la plate-forme elle-même. Dans l'état actuel de nos capacités techniques électromagnétiques, il ne me semble pas possible de produire des volumes d'air ionisé de formes géométriques déterminées, nettes et parfaitement contrôlées dans l'atmosphère. De plus, la raison d'être de ces faisceaux reste un mystère total! En effet, les faisceaux tronqués horizontaux ne peuvent être d'une grande utilité pour éclairer et observer l'environnement. Seraient-ils liés au système de propulsion ou feraient-ils partie d'un moyen sophistiqué de télécommunication ? *Chi lo sa* (expression transalpine plus théâtrale que *"qui le sait"*...) ?

D'autres structures non lumineuses, tubulures, réseaux en nid d'abeille, formes circulaires, sont parfois mentionnées sur la base inférieure. Dans la plupart des témoignages ces structures matérielles sont de formes géométriques nettes et ne se déforment pas durant l'observation qui peut parfois durer plusieurs dizaines de minutes.

Capacités de vol

Le vol de ces objets est tout aussi étrange. Il apparaît comme d'une aisance incroyable aux yeux des témoins. L'objet semble flotter sans effort dans l'air, qu'il soit en mouvement ou stationnaire. Cette impression résulte de l'absence souvent totale de bruit et de mouvement de l'air (vent, turbulence) perçus par les témoins. L'engin semble ne pas être soumis à la gravité. L'impression d'aisance résulte également de leur capacité à accélérer brusquement dans les trois dimensions et même à disparaître instantanément aux yeux de l'observateur, toujours en silence et sans effet perceptible sur l'air. Ces objets sont vus souvent immobiles à quelques mètres au-dessus du sol ou en vol lent au-dessus de zones anodines : fermes, champs, villages, cimetières, terrains de sport, autoroutes... et de zones moins anodines, lignes électriques de haute tension, usines, centrales électriques conventionnelles ou nucléaires. Ils ne semblent pas affectés par les conditions climatiques même en période de tempête.

Détection radar

Autre trait interpellant : ils ont presque toujours échappé à tout type de radar. Les recherches du professeur Meessen et d'autres investigateurs dans les données des radars, tant militaires que civils, le confirment. Or, la couverture radar de notre territoire est une des plus denses du monde, tant pour les radars au sol qu'aéroportés (Awacs et autres avions de détection militaires tant belges que de l'OTAN). Il y avait bien des avions militaires à signature radar minimisée à l'époque mais les exemplaires connus comme les F-117 A n'avaient aucune des autres caractéristiques mentionnées plus haut. Pire, les formes géométriques imposées par la furtivité radar rendaient leur vol extrêmement instable. Le vol stationnaire leur était, en tous cas, complètement impossible !

Permanence des observations

De tels objets seront observés chez nous durant plus de 2 ans par des milliers de témoins, dès novembre '89 et, en moindre mesure, dans les régions limitrophes (France / Allemagne). Des phénomènes similaires furent vus par des milliers de témoins, début des années '80, dans la vallée du fleuve Hudson (USA), parfois par groupes d'une centaine de témoins, puis au Royaume-Uni peu avant la vague belge. Des objets volants triangulaires semblables sont encore signalés dans d'autres régions du monde. Un excellent exemple en est l'OVNI observé et filmé le 6 mars 2002 à Baltimore (USA) vers 20 h 45 : un objet volant triangulaire et sombre avec trois grandes sources lumineuses blanches aux angles et une au centre de couleur rouge-orange pulsante. L'objet volait lentement au-dessus de la ville, à très basse altitude en cercle puis disparu brusquement en accélérant verticalement (référence : *Mufon Skywatch, Filer's File #11-2002*, www.filersfiles.com).

Diverses Hypothèses

Phénomènes naturels

Essayons maintenant d'interpréter les phénomènes observés. Leurs contours nets, géométriques et stables durant les observations sont incompatibles avec un nuage constitué de gouttelettes ou de particules en suspension. Un nuage ne se déplace pas sans se déformer et, surtout, n'accélère pas brusquement ! Les sources lumineuses stables portées par les objets observés ou périphériques à eux achèvent de disqualifier cette hypothèse. Un effet lumineux semblable aux aurores boréales n'est pas une explication plus viable pour les mêmes raisons ainsi que parce que ces phénomènes ne sont probables que dans les régions de convergence des lignes du champ magnétique terrestre, c'est-à-dire les zones polaires. D'autres phénomènes lumineux, feux follets au-dessus de marécages, foudre en boule, émissions lumineuses lors de tremblement de terre (inexpliquées), mirages liés à des situations d'inversion de température dans l'atmosphère ont été soigneusement envisagés et abandonnés dans de nombreux cas car la plupart des observations ont été faites dans des conditions où ces phénomènes sont peu probables. D'autre part, ces phénomènes ne permettent pas de rendre compte de la stabilité des images perçues par les témoins, de leur absence de fluctuation ou de scintillement.

Des objets naturels (météores et météorites), ou artificiels (débris de fusées et d'autres engins spatiaux rentrant dans l'atmosphère) ont été facilement identifiés à plusieurs reprises. En effet, ils passent généralement à haute altitude et sont donc vus par de nombreux témoins répartis sur de grandes régions du monde. Ils sont également incompatibles avec des observations d'objets en vol immobile à basse altitude pendant plusieurs minutes. Ils peuvent être confirmés ou infirmés par les divers centres nationaux et internationaux chargés de la surveillance des entrées atmosphériques qui les détectent, répertorient leurs coordonnées spatiales et temporelles et mettent ces informations à la disposition du public.

Enfin, les confusions avec des astres sont également repérables par comparaison avec les cartes astronomiques. Nous en avons systématiquement identifiées un grand nombre parmi le flot de témoignages qui a envahi la SOBEPS durant la vague et, bien entendu, nous n'avons pas retenus ceux-ci parmi les observations que nous avons prises en considération dans nos deux rapports (Vague d'OVNI au-dessus de la Belgique, I + II).

Engins volants conventionnels

Venons-en aux confusions avec des engins volants conventionnels (avions, hélicoptères, fusées, navettes spatiales, ballons, cerfs-volants et satellites). Là aussi, nous en avons identifié parmi les témoignages de la vague belge. Les témoins, la plupart du temps de bonne fois, faisaient des descriptions suffisamment précises pour que nous puissions identifier de tels engins et demander, dans certains cas, confirmation à la Force aérienne ou à la Régie des voies aériennes.

La confusion des témoins provenait de ce qu'ils ne voyaient l'engin que sous certains angles, de surcroît dans l'obscurité. Nous avons été extrêmement attentifs à de telles possibilités. Cependant, des caractéristiques telles que le vol stationnaire à basse altitude, souvent très près des témoins, silencieux et sans effet perceptible sur l'air ne sont possibles que pour des ballons et en général des plus légers que l'air. Les ballons et montgolfières ne sont cependant pas capables d'accélérations telles que celles observées par de nombreux témoins. Ils ne pourraient pas, et pour quelles raisons le feraient-ils, porter les grandes surfaces lumineuses décrites et, de toute façon, leur forme généralement sphérique ou ovoïde n'est pas celle d'une plate-forme triangulaire.

Pour ce qui est des satellites, il s'agit de points lumineux, or, nous n'avons pas retenu parmi les témoignages qui nous sont parvenus les observations limitées à un point lumineux en mouvement régulier. Généralement, notre règle de conduite a été de ne sélectionner que les témoignages comportant l'observation d'une masse portant éventuellement des zones d'émission lumineuse. Exceptionnellement, nous avons retenu des observations d'effets purement lumineux mais ayant un comportement irrégulier, effectuant un vol groupé ou/et ayant des accélérations anormales.

Prototypes plus légers que l'air

On pourrait imaginer -là on quitte le domaine des engins conventionnels pour entrer dans celui des prototypes- une structure en matériaux rigides ultra-légers remplie d'hydrogène ou d'hélium. Cependant, la fonction des quatre grandes sources lumineuses sur une telle armature ne "colle" pas plus que dans le cas des ballons ! Pis encore, le poids des batteries pour les alimenter serait un handicap. Un objet plus léger que l'air (donc, de densité moyenne inférieure à celle de l'air) de forme triangulaire avec une épaisseur largement inférieure aux dimensions des cotés de la base ne serait pas stable en position horizontale. Il nécessiterait, pour ce faire, des moteurs contrôlés par des servo-mécanismes et produisant une poussée sur l'air répartie adéquatement. De tels moteurs sont visibles, produisent des déplacements d'air et sont donc bruyants. Ils auraient donc été perçus par les témoins. Enfin, pas plus que pour les ballons, on ne peut envisager d'accélération violente pour ce type d'engin. Elle serait destructrice pour l'enveloppe ultra-légère (même rigide !) et ne pourrait être produite que par un moteur très puissant, donc bruyant. Tout cela est très loin du flottement aisé, de la maniabilité et des accélérations décrites !

Prototypes plus lourds que l'air

Entrons plus avant dans le monde enchanté des prototypes possibles après avoir éliminé les plus légers que l'air. Tout engin plus lourd que l'air, donc de densité moyenne supérieure à celle de l'air nécessite un système lui permettant d'exercer une force de poussée sur l'air dirigée vers le bas. L'air, en retour, exerce la même force mais en sens opposé sur l'engin (principe de l'action/réaction de Newton). C'est cette force de réaction de l'air sur l'engin, dirigée vers le haut, qui peut compenser la force gravitationnelle exercée vers le bas par la Terre sur celui-ci (c'est-à-dire, son poids). En vol stationnaire, la seule possibilité est de disposer de moteurs exerçant une poussée vers le bas sur l'air avec une intensité égale au poids de l'engin. Cette poussée vers le bas engendre une force de réaction de l'air exercée sur l'objet, dirigée vers le haut et compensant exactement la force de pesanteur. Dans le cas du vol accompagné d'un déplacement de l'objet, la poussée des moteurs sur l'air peut être orientée horizontalement. Celle-ci, par l'intermédiaire de la réaction de l'air accélère l'objet horizontalement. Les surfaces planes de l'engin, ses ailes, orientées convenablement, vont alors exercer une poussée vers le bas sur l'air qui, à son tour, par réaction, exercera une force opposée, dirigée vers le haut sur l'engin. Si cette force vers le haut compense exactement le poids de l'objet, celui-ci maintiendra sa trajectoire horizontale.

Ainsi, quel que soit le principe des propulseurs qui produisent la poussée sur l'air, hélices, réacteurs classiques, turbo-réacteurs ou mêmes moteurs électro-cinétiques basés sur l'ionisation de l'air (voir plus bas), ces moteurs mettent l'air en mouvement vers le bas et vers l'arrière de l'appareil. Ces mouvements se traduisent par du vent et du bruit (dans une moindre mesure pour les moteurs électrocinétiques, cependant). La production de bruit est due au frottement de l'air sur les parties solides du moteur et de l'appareil lui-même. Des techniques de réduction du bruit existent mais généralement ne l'éliminent que dans un volume d'air limité. Ainsi, par leur principe même, les techniques de vol des plus lourds que l'air, dans l'état de nos connaissances actuelles, ne permettent pas d'éliminer la nuisance sonore et les déplacements d'air.

Les moteurs électrocinétiques pourraient améliorer ces imperfections dans la mesure où –s'ils existaient !- ils agiraient sur un plus grand volume d'air. On obtiendrait ainsi une quantité de mouvement (par définition, cette grandeur physique vaut le produit de la masse d'un objet par sa vitesse; c'est elle qui est ressentie au creux de la main quand on rattrape une balle lancée à grande vitesse) égale à celle produite par un réacteur classique en diminuant la vitesse de l'air mais en compensant cette diminution par une augmentation de la masse d'air en mouvement. Or, la force de réaction qui porte l'appareil est justement proportionnelle à la quantité de mouvement de l'air accéléré par le dispositif de propulsion. La vitesse du vent engendré serait donc nettement inférieure à celui des systèmes de propulsion classiques et le bruit s'en trouverait donc fortement réduit. Ainsi donc, à la différence d'un réacteur classique qui agit violemment et localement sur de petites masses d'air, un système électrocinétique ionise un large volume d'air autour du véhicule et accélère simultanément toutes les charges de ce volume par le biais de champs électriques et magnétiques. On a donc un système de propulsion non-local car le " moteur " est le champ électromagnétique, entité non-locale par excellence.

Dès la moitié du XXe siècle, de nombreux physiciens et ingénieurs ont imaginé, analysé théoriquement et, rarement, construit des maquettes réduites fonctionnant sur le principe électrocinétique. Le dernier procédé en date apparaît dans un brevet de la NASA déposé en mars 2000 et décrit par la sérieuse revue Air et Cosmos (n°1837, 5 avril 2002). La NASA propose son brevet à tout industriel en transport aérospatial qui serait intéressé et à même de le développer techniquement! Pour en prendre connaissance, il suffit de consulter le serveur Internet TechFinder de la NASA. La lecture en est, en fait, très peu éclairante sur les bases physiques du procédé. On apprend, en gros, que la surface de l'engin devrait être tapissée de plaques propulsives qui sont en fait de petits condensateurs asymétriques chargés et admettant un courant de fuite. Ceux-ci sont alimentés par du courant pulsé et produisent une force sur l'air situé entre les armatures des condensateurs et dans le voisinage de la surface de l'engin.

L'origine de cette force n'est pas claire du point de vue théorique : on constate seulement son existence dans les expériences. Des expériences sur des modèles réduits peuvent être faites à peu de frais (site web de Jean-Louis Naudin, **JLNLabs**). Cependant les objets soulevés, les "lifters", sont extrêmement légers (papier aluminium, fil de fer !) car les forces développées ne sont que de quelques millièmes de Newton ! Or, rappelons qu'un engin d'une tonne subit approximativement une force de pesanteur de 10.000 Newtons, soit dix million de fois plus . On est donc bien loin d'une plate-forme de 30 mètres de coté dont le poids pourrait atteindre quelques centaines de tonnes, soit un poids de cent millions à un milliard de fois plus élevé que celui de ces "lifters" !

Quant aux systèmes de propulsion magnétohydrodynamiques proprement dits, ils sont basés sur l'ionisation de l'air et, donc, nécessitent des champs électrique et magnétique très intenses dont la production et le contrôle sont actuellement impossibles pour un véhicule autonome. Celui-ci devrait embarquer un appareillage imposant et d'énormes ressources en énergie. Le développement de la supra-conductivité à température ambiante permettra éventuellement ce type de propulsion dans un futur malheureusement fort lointain. Remarquons ironiquement que ces systèmes de propulsion ont été inspirés généralement par des observations d'ovnis...(voir les travaux de J-P. Petit, ainsi que ceux de A.Meessen par exemple).

D'autres aspects des témoignages semblent difficiles à faire entrer dans le cadre de l'idée de prototype. Tout d'abord, l'absence d'aérodynamisme dans les formes décrites. Les avions de combat de toutes formes, même triangulaires, car il en existe, sont conçus pour limiter au maximum les frottements avec l'air. Les formes sont effilées et arrondies aux endroits cruciaux pour éviter la formation de tourbillons et de turbulence. D'après les formes observées, les objets volants de la vague belge devaient offrir une très grande prise à l'air, ce qui semble, à première vue, contradictoire avec leur très grande maniabilité et les accélérations dont ils ont fait preuve.

Une autre caractéristique ne cadre pas : les énormes zones lumineuses observées sur la partie inférieure des objets. L'absence fréquente de faisceau de lumière dirigée implique qu'ils ne servaient pas uniquement à éclairer le monde extérieur et donc n'étaient pas utilisés pour l'observation ou la navigation. Leur luminosité diffuse semblait être émise par une surface translucide. Personne n'a été capable jusqu'à présent d'émettre une hypothèse valable et détaillée sur la ou les fonction(s) de ces panneaux lumineux, que l'on ait à faire à un prototype ou à en engin non-terrestre. Le seul document analysable, basé sur un cas unique, celui de la photo faite durant l'observation de Petit-Rechain en avril 1990 (voir l'ouvrage collectif de la SOBEPS, Vague d'OVNI sur la Belgique, tomes 1 et 2), semblerait indiquer un lien avec un éventuel système de propulsion magnétohydrodynamique. Je ne reviendrai pas sur les travaux des professeurs A. Meessen (UCL) et M. Acheroy (École Royale Militaire) qui ont étudié en collaboration avec plusieurs autres laboratoires et pendant plusieurs années les photos (image et pellicule ainsi que la transmissibilité de l'optique de l'appareil qui les a enregistrées) prises lors de cette observation. Le résultat de leurs travaux tend à indiquer que l'engin était entouré d'air ionisé et que les sources lumineuses semblaient jouer un rôle dans cette ionisation. Une fois de plus, rassurons les nombreux contradicteurs potentiels qui nous attendent au tournant: nous ne considérons pas ceci comme une preuve scientifique mais comme un indice sérieux qui demande confirmation par d'autres documents analysables pris de préférence par des équipes scientifiques, lors d'éventuelles autres observations analogues.

Un autre fait incongru observé à plusieurs reprises est la capacité de la zone lumineuse située au centre de la partie inférieure des plates-formes de se détacher de celle-ci et de se déplacer en vol autonome. Dans quelques cas, des grappes de sphères lumineuses sont sorties de cette zone et sont parties en vol indépendant avec, parfois, des comportements de type exploratoire. Là également, aucun système de propulsion n'a été mis en évidence pour ces objets volants secondaires ! Et leur finalité, n'en parlons pas... !

Autre problème déjà évoqué plus haut : celui des "faisceaux" de lumière tronqués rétractables et parfois capables de se fragmenter en sphères lumineuses autonomes. Aucune hypothèse n'a jusqu'à présent été proposée quant à leur fonction.

Enfin, les endroits où ont été observés ces "prototypes" sont, de même, absurdes à première vue. Ils ont été vus immobiles au-dessus de maisons privées, au-dessus de zones de quartier urbains, d'autoroutes aux heures de pointe... Qu'allaient-ils " chercher " en stationnant au-dessus d'une ferme isolée alors que de vastes surfaces de forêt leur auraient permis de garder l'incognito ? Ensuite, ces prototypes auraient pu faire courir de grands dangers aux populations qu'ils survolaient lentement, parfois au raz des toits...

Ces éléments mis ensemble sont peu compatibles avec l'idée de prototype, tant du point de vue technique que des motivations et objectifs d'organismes militaires ou civils qui l'auraient testé.

Engins étrangers à la Terre

Alors, à moins de rejeter d'un revers de main la lucidité, la bonne fois de milliers de témoins, force est de nous tourner vers l'hypothèse extraterrestre. Cela ne veut pas dire que nous considérons la preuve de celle-ci comme établie. Bien loin de nous cette idée...! Ce que nous avons rassemblé n'est certainement pas une démonstration scientifique de cette hypothèse. Mais, nous en sommes arrivés par élimination à la prendre en considération au même titre que les autres.

Elle ne nous paraît pas, en tous cas, anti-scientifique. Il n'y a pas de mysticisme ou de naïveté à croire que la vie a pu se développer sur d'autres systèmes planétaires comme elle s'est développée ici. C'est plutôt le contraire qui friserait l'anthropocentrisme... et qui choquerait l'esprit rationnel et scientifique.

Au rythme actuel des recherches astronomiques et exo-biologiques, la probabilité de découvrir des mondes habités par des organismes vivants ne cesse de croître. Il n'y a pas non plus d'hérésie scientifique à penser que ces autres organismes aient pu évoluer et finalement développer un savoir scientifique, une capacité technique comparables, voir supérieurs, au nôtre. Par rapport aux trois milliards d'années qui ont mené sur Terre de la cellule primitive à l'homme, une différence de deux ou trois siècles dans le développement d'une civilisation arrivée à un niveau com-

parable au notre peut entraîner des sauts importants dans les moyens techniques comme le montre notre évolution récente.

Que le savoir scientifique soit lié à la capacité d'exploration et d'exploitation de l'environnement planétaire puis extra-planétaire en s'écartant de plus en plus de la base originelle de l'espèce, cela nous le savons aussi de par notre propre expérience ! Ainsi, il n'y a rien qui nous devrait nous empêcher de supposer qu'une évolution analogue ait eu lieu ailleurs, que des êtres suffisamment évolués et recherchant comme nous la présence d'autres vie dans l'Univers aient constaté que la Terre est le siège d'une activité intelligente et qu'ils aient trouvé le moyen de s'en approcher.

Voyages intersidéraux et structure du cosmos

Les arguments négatifs basés sur la durée prohibitive des voyages spatiaux entre systèmes stellaires sont basés sur une croyance naïve en la toute puissance de nos connaissances scientifiques contemporaines. N'oublions pas que durant les cinq derniers siècles de notre histoire nous avons connu plus d'une révolution scientifique remettant en question les connaissances que nous croyions les mieux établies à l'époque... : cela devrait nous donner une attitude plus humble face à la complexité de l'univers et à l'étendue de notre ignorance ! Notre connaissance du cosmos, à tous les points de vue, en est à ses premiers balbutiements. La structure de l'Univers nous réserve encore de grandes surprises !

Les théories physiques actuelles, en cherchant à unifier la gravitation et les trois autres forces fondamentales (la force électromagnétique, les interactions fortes et faibles), en sont arrivées à supposer que l'Univers puisse posséder en réalité des dimensions supplémentaires aux quatre connues actuellement (les trois dimensions d'espace et le temps). De nombreux chercheurs, parmi les meilleurs cerveaux de la physique contemporaine, travaillent sur ces possibilités. Quelle que soit l'issue de ces travaux, l'impression générale est que la structure que nous prêtons actuellement à l'Univers n'en sortira pas indemne !

On évoque avec une insistance grandissante, chose impensable dans les milieux scientifiques il y a quelques années encore, la possibilité de voyages intersidéraux passant par des raccourcis dans des dimensions supplémentaires, de voyages dans le temps, de forces encore inconnues associées à la gravitation et de création de mini-trous noirs ou de mini-univers dans des accélérateurs de particules comme celui du CERN à Genève ! Que le lecteur se rassure, il ne s'agit pas de science-fiction mais bien de vraies recherches scientifiques en ébullition... ! N'oublions pas que les qualités fondamentales du chercheur ne sont pas seulement la précision et la prudence mais également la curiosité, l'audace et le courage, car il en faut pour oser affronter la complexité du monde et le scepticisme des contemporains!

Epilogue

Malheureusement, l'hypothèse extra-terrestre des OVNI de la vague belge restera une question ouverte étant donné l'absence quasi-totale d'éléments matériels à notre disposition. Tout ce que nous avons obtenu jusqu'à présent à force d'un travail acharné sur les quelques éléments objectifs dont nous disposons est un faisceau d'éléments intéressants, d'indices, mais qui ne constitue pas une preuve scientifique. Cela ne doit pas nous décourager, car le phénomène OVNI semble bien actif dans d'autres régions de la planète. Cependant, des preuves scientifiques ne pourront être obtenues que par une démarche volontariste impliquant des campagnes d'observation et de détection avec des instruments adéquats et non par une attente passive d'un évènement accidentel inespéré.

Une mise en commun des efforts tant civils que militaires devrait nous apporter des données matérielles objectives et reproductibles qui nous permettront de pouvoir trancher cette question. Pour cela, il est impératif que la question des OVNI soit enfin admise comme un véritable problème scientifique dont la solution est importante pour l'humanité et qui nécessite la même transparence, la même méthodologie que les autres domaines de la recherche ainsi que la mise en œuvre de moyens matériels et financiers sérieux.

Léon BRENIG
Physicien / ULB

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n°000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson, 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n°210-0222255-80 de la Fortis Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI,** de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre président et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **12,5 € (500 FB).**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **12,5 € (500 FB).**

— **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Ommiun Littéraire); un « classique » de l'ufologie française, récemment réédité — **10 € (400 FB).**

— **ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ?** de Michel Monnerie (éd. Les Humanoïdes Associés); un livre intelligent et courageux qui prend le parti de dire que les méprises sont plus courantes qu'on ne le croit, ce qui permet à l'auteur de proposer son hypothèse socio-psychologique pour expliquer les OVNI — **10 € (400 FB).**

LA SOBEPS EST SUR INTERNET

Voilà longtemps que nous y pensions, mais aujourd'hui nous y sommes !
Pour tous les « internautes », venez visiter notre tout nouveau site à l'adresse :

www.sobeps.org

Il s'agit bien sûr d'un site qui est encore en pleine construction et dont l'évolution, nous l'espérons, se fera le plus rapidement possible. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos suggestions.

LE PIN'S DE LA SOBEPS

Une superbe épinglette en cinq couleurs (grand feu, c'est-à-dire la plus haute qualité), grand format (35 mm de large), que vous ne pouvez manquer d'acquérir.

Si vous voulez aider la SOBEPS en vous faisant plaisir, voilà le moyen tout trouvé. Complétez votre propre collection (ou celles de vos enfants et petits-enfants) en réservant dès à présent votre/vos exemplaires.

Son prix : **5 € (200 FB - 40 FF).**
12,5 € (500 FB - 90 FF).
pour 3 exemplaires

Ci-contre : le pin's SOBEPS
en taille réelle.



Pour recevoir votre commande (livrée sous enveloppe spéciale), veuillez effectuer votre virement/versement à son compte bancaire n° 210-0222255-80 de la SOBEPS, avenue Paul Janson, 74, B-1070 Bruxelles, ou encore au CCP n° 000-0316209-86. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international, ou par transfert bancaire mais avec les frais à votre charge.

La **SOBEPS** est une association sans but lucratif qui dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation ainsi que l'étude rationnelle des phénomènes aériens non identifiés et des problèmes connexes. Basées sur le bénévolat le plus complet, nos activités couvrent les enquêtes sur les témoignages et la diffusion sans préjugé des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue semestrielle de même que par des conférences, débats, etc. La rédaction de notre revue Inforespace étant essentiellement liée à la bonne volonté de nos collaborateurs bénévoles et de leur temps libre, cette édition ne revêt donc aucun caractère commercial et nous ne pouvons garantir sa parution à dates fixes, d'éventuels retards étant susceptibles d'intervenir.

C'est pourquoi nous sollicitons vivement la collaboration de nos membres que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue. Nous leur demandons aussi de participer à la promotion de notre Société et, dans le mesure de leurs moyens, de devenir un membre actif en collaborant directement à l'un ou l'autre de nos travaux : traduction, réduction, enquêtes, secrétariat, codage, etc...

D'autre part, si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène aérien insolite, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

SECRETARIAT - BIBLIOTHEQUE

Les locaux de la SOBEPS peuvent être accessibles à nos membres, mais uniquement sur rendez-vous le samedi, entre 14 h. et 18 h. Il vous sera alors loisible de consulter sur place l'ensemble de notre documentation (livres et revues).

Pour mieux vous accueillir, nous vous demandons de bien vouloir prendre rendez-vous auprès de notre secrétariat. Pour tout renseignement à caractère administratif, veuillez former le **02/521.74.04** (mais uniquement le samedi entre 14 h. et 18 h.). Vous pouvez également nous contacter par fax au 02/520.73.93.

Nous vous rappelons que le 02/524.28.48 est réservé aux témoignages et que la ligne est sur répondeur automatique 24 h. sur 24 h.

LES DIAPOSITIVES DE LA SOBEPS

Notre collection de diapositives est aujourd'hui épuisée. Nous pouvons néanmoins encore vous proposer quelques séries exceptionnelles qui sont chaque fois accompagnées de commentaires quant à l'origine des documents :

- **trois** séries de 12 diapositives en couleurs : 15 € la pochette de 12 photographies (600 FB - 100 FF), ou 42 € les trois séries (1700 FB - 280 FF)
- **deux** séries de 12 diapositives sur la vague belge de 1989-91 : 18,5 € pour les deux pochettes de 24 documents indissociables (750 FB - 120 FF)